

Regard sur trois années citoyennes

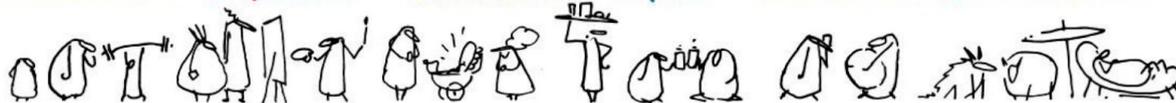
Version 1.01 - 23/07/2020

MOUVEMENT CITOYEN

DÉMOCRATIE CULTURE COMMUNAUTÉ LOISIRS ÉDUCATION SANTÉ



ENVIRONNEMENT LOGEMENT SOLIDARITÉ IMPÔTS DÉCHETS URBANISME DÉBATS



GRAND CHAMBERY 2020

<https://chambecitoyenne.fr>



Mouvement citoyen grand Chambéry 2020

contact@chambecitoyenne.fr

Que dit la constitution et l'ordonnement de la liste Chambé Citoyenne des façons de décider ? Cette question a été le fil conducteur du texte que vous avez sous les yeux, et il s'adresse à toute personne du Mouvement Citoyen ou extérieure intéressée par une réflexion sur les manières collectives d'organiser, de prendre et de formaliser les prises de décisions.

Nous avons pris l'initiative de ce travail parce que nous ressentions individuellement le besoin de prendre de la hauteur suite à l'intensité des derniers mois de campagne. Rapidement, l'intention de partager une synthèse de ce travail au Mouvement Citoyen a aussi été posée. Le but est que cette synthèse puisse servir d'ingrédient discuter collectivement des suites du mouvement. Ce partage pourra avoir lieu en amont du week-end du 5-6 septembre.

Comme point de départ de ce travail, il y a eu la récolte et le croisement de différents témoignages en 32 entretiens : 14 femmes et 18 hommes. Les interviewé-es sont des membres du Mouvement Citoyen, des candidat-es de la liste Chambé Citoyenne (1er tour) et des candidat-es qui ont dorénavant été élu-es sur une liste de fusion "Demain Chambéry" (2è tour), des membres de Grand Chambéry Solidaire. Ces entretiens reviennent sur les événements marquants du Mouvement Citoyen ayant eu lieu avant le 1er tour des municipales du 15 mars 2020. Il ne traite pas de la phase de second tour située entre le 15 mars et le 28 juin 2020.

Ce travail a été conduit par des candidat.es de la liste Chambé Citoyenne, Stéphane, Yves, Déborah, et par Djamilia, chargée de campagne pour la liste au premier tour (puis en soutien sur la campagne de la liste de fusion, Demain Chambéry). Les entretiens ont été réalisés par ces mêmes personnes, ainsi que par Jérôme, membre actif du Mouvement Citoyen, et par Jean, actuellement élu dans la majorité municipale. Enfin, ce document a également été relu par Marion, candidate de la liste Chambé Citoyenne et active au sein du Mouvement Citoyen depuis ses débuts. Voir méthodologie complète en annexe

Ce travail est le résultat d'une enquête de terrain menée à plusieurs. Il n'est pas pour autant un travail universitaire, ni une évaluation externe. Il a été mené par des personnes ayant vécu les événements de l'intérieur. Mais un effort important a été fourni par le groupe pour retranscrire la richesse et la diversité de la collecte menée grâce aux entretiens. Cette histoire est d'abord l'engagement de citoyens et citoyennes qui ont passé des heures, des centaines, voire des milliers d'heures en réunion, en débat, en tractage, derrière leur ordi ou leur machine à coudre, au téléphone, au bistrot aussi. Pour tirer le bilan des erreurs, du temps perdu, pour raviver les petits bonheurs, les bons moments, les réussites, nous vous proposons ces regards croisés pour réfléchir et s'améliorer... pour grandir.

N'ayez pas peur du nombre de pages : le bilan à proprement parler n'est que de 20 pages. Après la définition de quelques mots récurrents, nous vous proposons une mise en récit de l'histoire du Mouvement Citoyen. Dans un deuxième temps, nous passons à l'analyse des entretiens.

Parce que les mots sont importants

Mouvement Citoyen ou MC

Dans ce document nous emploierons “Mouvement Citoyen” ou MC pour désigner le “Mouvement Citoyen du Grand Chambéry” qui s’est organisé à partir de début 2017.

Assemblée ou Assemblée Citoyenne

La vie du Mouvement Citoyen s’est construite sur des assemblées régulières, publiques qui ont réuni régulièrement à partir de mars 2018 entre 70 et 230 personnes. Entre mars 2018 et mai 2019, le site dénombre 20 assemblées, indépendamment des différents événements publics qui ont eu lieu.

CoPil

“CoPil” est un condensé de “Comité de Pilotage”. Initialement il a été conçu comme un organe de coordination entre les différents groupes de travail et devait être constitué des référent-es de chacun de ces groupes. Dans les faits, ce sont les membres “moteur” du Mouvement Citoyen qui en faisait partie, soit une trentaine de personnes. Le site dénombre 34 réunions entre juin 2018 et juin 2020. La réalité est probablement plus proche de 40.

Grand Chambéry Solidaire ou GCS

La création de ce mouvement remonte aux élections municipales de 2014 dans la lignée de la liste “Chambéry Cap à Gauche”. Il se définit lui-même comme “Un mouvement de citoyens engagés dans des collectifs d’habitants, des associations, des syndicats ou des formations politiques, soutenu par Cap à Gauche, Génération.s et le PCF”.

Chambé Citoyenne

Il s’agit du nom de la liste qui s’est présentée au premier tour des élections municipales 2020 à Chambéry. Cette liste était portée par le Mouvement Citoyen et soutenue par Europe Écologie Les Verts (EELV).

Le récit

Alors que l'impulsion de création du Mouvement Citoyen date de mars 2017, C'est en mars 2018 que celui-ci invite *“chacun, habitant.e, citoyen.e, à prendre une place active dans l'avenir de notre cité en rejoignant le mouvement citoyen pour remporter les élections municipales de 2020 à Chambéry et dans les communes de l'agglomération.”*

Pour se présenter, il faut des candidat-es. C'est la règle dans notre cadre de démocratie représentative. Dès mai 2018, en assemblée, on parle d'incarnation dans l'atelier *“Un mouvement citoyen est forcément porté par une tête de liste”*. C'est aussi l'occasion de changer de façon de faire, de travailler un processus à valider au sein du mouvement.^[1]

Printemps 2019 : constitution de la liste

Le 3 mai 2019, lors d'une assemblée au Scarabée, nous discutons des qualités attendues d'une liste : accessible et disponible, respectant les valeurs du mouvement et des valeurs morales exemplaires, l'innovation, la compétence technique, la représentation des diversités. Nous jetons ainsi les fondations d'une méthode pour constituer un groupe de candidat-es très inspirée du mouvement toulousain Archipel Citoyen. La méthode avec 4 portes d'entrée est adoptée le 11 juin 2019 puis amendée le 6 juillet 2019 par le CoPil ; pour plus de clarté, il y aura trois portes d'entrée retenues : des tiré.es au sort, des volontaires et des proposé.es.

En parallèle, la stratégie électorale divise : doit-on tout faire pour gagner ou rester dans la pureté de l'approche des listes citoyennes qui émergent partout en France (quitte à ne pas rassembler suffisamment pour gagner) ? Des jalons sont posés : les Verts nous soutiennent dès janvier 2019 sans contrepartie, la France Insoumise déclare nous soutenir aussi. La décision est prise en CoPil du 6 juillet 2019 de favoriser le rassemblement le plus large possible.

Rentrée 2019 : le rapprochement avec Grand Chambéry Solidaire

Toute dépense dans le but de promouvoir une liste pour les élections municipales 2020 est encadrée à partir du 1er septembre. Chambé Citoyenne est prête. Dès début septembre nous déposons une liste en préfecture pour que tous nos événements soient comptabilisés légalement dans les frais de campagne. Nous sommes la première liste déclarée sur Chambéry.

Premier événement de la rentrée : le Forum du quartier de Bellevue où nous organisons le premier tirage au sort : 90 noms extraits de la liste électorale qui seront suivis de 180 autres (compte-tenu du peu de retours). Les tiré.es au sort sont contacté.es par courrier. Un groupe s'active pour les rencontrer. Ce même groupe contactera un par un les 155 proposé.es et les 32 volontaires.

En parallèle, le CoPil du 20 septembre 2019 établit 4 lignes rouges pour construire un cadre de rapprochement avec d'autres formations politiques : 1. respect de la composition du mouvement citoyen et de sa gouvernance, 2. respect du processus de composition de la liste, 3. respect de notre vision et 4. respect de notre indépendance des forces politiques. Ces lignes rouges sont le fruit d'une longue réunion de CoPil pour mettre tout le monde d'accord, pour avancer ensemble.

À partir de là, des groupes se réunissent pour rencontrer - à leur demande - différentes formations : Grand Chambéry Solidaire (GCS), Ensemble pour Chambéry et Chambéry en Commun. Seul GCS intègre la liste, la rejoignant en tant que groupe et non individuellement. Ce rapprochement est validé en assemblée le 24 octobre dans l'urgence et... le flou. Les lignes rouges étant des principes, les faire vivre demande du temps : nous n'en avons pas. Il y aura la première assemblée commune sur le thème de la démocratie le 25 novembre, une assemblée pleine d'enthousiasme, avec des décisions prises à la fin de la rencontre. En parallèle, Chambé Citoyenne vit dans les médias locaux.

Automne 2019 : la pré-campagne

Les premières réunions rassemblant les futur.e.s candidat.es ont débuté le 22 octobre 2019, avec une quinzaine d'historiques du mouvement, les candidat.es postulant.es arrivent au compte-gouttes. La finalisation du groupe candidat.es prend du retard alors que dans le même temps, il faut : accueillir les nouveaux, finaliser le projet, financer la campagne, trouver un local, engager un.e chargé.e de campagne, préparer la com' et... gérer les tensions entre GCS et le Mouvement Citoyen qui apparaissent à la mi-décembre.

Le projet côté Mouvement Citoyen est loin d'être abouti : entre matériel inégal et trous dans la raquette - collecté principalement lors des Assemblées citoyennes et des groupes thématiques - il faut se mettre d'accord avec GCS pour avoir une version finale le 24 décembre. Un petit groupe de travail se met en place dès novembre, pour écrire le projet (14 versions), l'animer, arbitrer les écarts de projet et le porter en assemblée. Côté communication : l'écharpe et le logo sont validés et lors de l'inauguration du local de campagne le 13 décembre 2019, les écharpes entourent le cou de certains membres du groupe candidat.es.

Le projet est validé par plus de 200 personnes le 9 janvier 2020 dans une joyeuse effervescence démocratique et le dernier écueil avant la campagne officielle est la finalisation de la liste les 18 et 19 janvier. Or, rien n'est prévu à ce stade d'autre que "l'auto-organisation du groupe candidat.es". Deux groupes paritaires GCS/Mouvement Citoyen échouent à s'accorder sur des critères d'ordonnancement des candidats et à préparer ce WE. Un troisième groupe se constitue le 14 janvier au soir et en 4 jours se met d'accord sur une méthode.

Le samedi, les débuts sont encourageants, on avance... Mais ce sont bien deux groupes différents qui se poussent du col sur une liste. Voire trois avec une partie des candidats se sentant entre les deux mouvements, ou n'appartenir à aucun plus qu'à l'autre. Ces 2 jours cristallisent les zones non éclaircies du rapprochement. Les concessions faites depuis plusieurs semaines de part et d'autre ne tiennent plus qu'à un fil... Ce fil est rompu finalement le jeudi suivant : pour beaucoup c'est un soulagement, pour certain.es, une déception, pour d'autres encore les deux.

La campagne officielle : le pied sur l'accélérateur

La liste Chambé citoyenne est quasi finalisée le 25 janvier 2020 dans l'urgence. Cette liste est, en tout cas, le reflet d'un collectif qui veut avancer, qui veut changer les choses, qui veut faire de l'écologie autrement, du social, de l'inclusif, qui veut porter des valeurs morales et citoyennes haut et qui dégage une énergie, des énergies... Le 27 janvier, la France Insoumise retire son soutien peu après la scission alors que EELV le confirme.

La coordination de campagne s'active à partir du 1er février, quasiment tou.te.s les candidat.es seront sur le pont jusqu'au 13 mars minuit. Chambé Citoyenne obtiendra 2775 voix soit 22,46%, le 15 mars

au soir alors que le COVID19 est déjà là pour suspendre cette aventure. Le second tour est reporté sans échéance. La France est confinée. La campagne se conclura par une victoire le 28 juin de la liste Demain Chambéry, fruit d'une fusion avec l'équipe de Chambéry en Commun : 18 élu-es issu-es de la liste Chambé Citoyenne.

La synthèse

Voici une proposition de synthèse des entretiens qui s'articule autour de trois axes : interagir, s'organiser, avancer ensemble. "Avancer ensemble" aborde de manière explicite la manière de prendre des décisions au Mouvement Citoyen en nous appuyant tout particulièrement sur le processus de constitution de la liste et le rapprochement puis la rupture avec Grand Chambéry Solidaire.

Mais avant cela, nous vous invitons à un détour par les modes d'interaction et d'organisation du Mouvement Citoyen, qui éclairent et permettent plus de finesse dans l'analyse des prises de décision.

Cette synthèse, même si elle repose sur des entretiens, ne peut prétendre à l'objectivation que peut permettre un travail académique : certains aspects et interprétations sont sûrement privilégiés. Ce travail ne prétend pas être autre chose que ce qu'il est, à savoir un support de discussion et de débat pour élargir encore notre compréhension mutuelle. Les phrases en bleu sont directement extraites des entretiens, elles sont l'expression d'une personne qui reflète la diversité de ce que nous sommes.

I. Interagir

Intelligence collective

Au Mouvement Citoyen, l'accent est mis sur la participation, les modes d'interaction et l'intelligence collective. Les compétences en animation au sein du groupe sont souvent soulignées comme une force et très appréciées. Dans les interviews, les outils ont été plébiscités. « **Bien aimé l'ambiance, le professionnalisme** », « **Les outils d'intelligence collective. Je ne connaissais pas. Découverte de ces outils que je trouve très bien. J'y suis allée à fond.** ». Sur le vote au jugement majoritaire sur les propositions du projet : « **Assemblée du 9 janvier, bien, avec les cartons. Nous avons validé tous ensemble. Une première pour moi. C'est cohérent.** ».

L'endroit où les efforts déployés pour mettre en oeuvre de l'intelligence collective se révèle le plus est peut-être l'assemblée citoyenne, lieu pratique et symbolique dans lequel s'est construit l'aventure petit à petit. « **les gens viennent s'informer, on leur donne envie de faire de la politique** ». Le MC s'est construit "chemin faisant", d'événement en événement dont de nombreuses assemblées. À propos de l'assemblée du 3 mai 2019 : « **Impressionnée par la capacité de prendre des décisions collectives.** »

Mais il ressort parfois aussi des entretiens des sentiments d'insécurité « **Je n'ai pas voté ce que je pensais** », de frustration, de ne pas avoir pu exprimer ses émotions, de ne pas avoir été écouté, ou encore de ne pas avoir pris/eu de place à part entière. Le rôle de la confiance apparaît fondamental afin que "*chacun.es à prendre sa place, toute sa place et rien que sa place*" (cf. abc Annexe 3). La confiance en soi, en l'autre, en le collectif. Nous avons fait l'expérience du manque de confiance et de la sous-jacente croissance de la défiance. Comment permettre et apporter la confiance dans le collectif et les individus qui le composent (créer-laisser la place), est un des points auxquels il pourrait nous faire grandir de réfléchir collectivement.

Le cas du rapprochement avec GCS

Pour l'illustrer, le rapprochement MC/GCS est particulièrement parlant. Il comportait l'enjeu de faire communiquer des personnes issues de sensibilités politiques et de culture organisationnelle différentes. On s'intéresse ici à la culture organisationnelle du MC, là où un autre développement serait nécessaire sur les approches politiques des deux mouvements pour expliquer complètement l'échec du rapprochement.

Pour certain-es, les pratiques du MC ont été vécues comme posées de front, sans être au service d'un sens commun et sans phase d'appropriation. GCS a vécu ces outils comme assimilés à ceux du nouveau management **« MC utilise les outils de la sociocratie, on a l'impression que c'est démocratique, mais c'est proche de la manipulation. »**

Par manque de sécurité, ces raccourcis dans la démarche relationnelle, voire les mouvements de repli, ont pu laisser apparaître une forme d'arrogance vis à vis de GCS. On parle de **« vision comptable »** pour décrire nos façons de faire. Les termes issus de l'industrie, "processus", "outils", "méthode", ponctuent souvent les phrases, des interviewé.es y voient des **« obsessions »**, un **« sectarisme »** : ce qui témoigne un échec à incarner ce que nous souhaitions faire partager à d'autres.

L'exemple le plus éclairant ressorti de nos entretiens est le jugement majoritaire mis en place lors de l'animation du 14 décembre 2019 sur la présentation orale des candidat.es (en 3 minutes) pour préparer l'ordonnancement de la liste : **« on parle d'inclusion sans cesse et on met en place des exercices qui sont discriminants »**. Notons qu'il s'agit pour GCS d'un premier contact avec cet outil. Une maladresse d'animation soulignée tant par des candidat-es du MC que de GCS. Une candidate du MC : **« À propos du samedi 14 décembre : sur le moment, s'exercer sur le jugement majoritaire, je pense que c'était trop cash, maladroit en rapport d'où venaient GCS »**. Autre candidat du MC : **« Très intéressante cette idée de faire un vote majoritaire sur ces pitches de présentation en revanche les intitulés des votes étaient mauvais. L'évaluation a tendu tout le monde. C'est le fait de noter les gens qui a été violent. »**. Les outils mal employés peuvent être contre-productifs.

On lit ici et là le sentiment qu'une différence de considération, voire de traitement, est faite en fonction de la porte d'entrée qui a conduit au sein du collectif Chambé Citoyenne. On parle d'un vocabulaire malaisant pour parler d'un groupe dans le groupe (GCS) qu'on ne reconnaît pas comme appartenant à la culture du MC (culture syndicaliste, culture de parti et de gauche, classe ouvrière : aspects sociaux dominants vs écologiques, passifs individuels), des propos qui relèvent pour certain.es d'une **« discrimination de classe »**.

On évoque la violence perçue au travers de nos méthodes jusqu'à parler **« d'éradication politique »** visant GCS. Une personne du MC rapporte **« Nous sommes à ce moment en dehors de notre cadre relationnel, eux (GCS) ne sont pas dedans car ça n'est pas avec ça qu'ils sont venus. »**. D'ailleurs ne sortons-nous pas de ce cadre pour rétablir maladroitement un équilibre menacé par l'entrée d'un collectif (et non d'individus), cela contrevenant *de facto* au "Principe d'indépendance" de notre abc ?

Il ressort alors de cette expérience une volonté d'acculturation sans rencontre interculturelle. **« On aurait dû accepter les différences, des fois plus présentes dans notre propre mouvement qu'entre les deux groupes. On n'a pas voulu faire de compromis par naïveté politique, on ne veut pas de la politique archaïque or composer avec eux aurait été une richesse. On a refusé**

quelque part la diversité. », « informée du rapprochement, c'est ce qui m'a fait venir car ça rassemblait toutes mes valeurs en une force ».

Du métissage d'idées qui aurait pu naître, nous avons fait face à une réaction bien connue dans ces cas-là : la contre-acculturation, **« GCS critiquait beaucoup et ça n'était pas constructif, ça n'avancait pas et créait un engrenage. »**. Finalement on assiste à de la défiance lors du vote sur le quatuor : **« GCS lors du vote au carton, a placé des personnes derrière eux, regard sur le vote des personnes influentes installées devant : cette méthode de prise de pouvoir m'a choqué. »**. **« Sentiment d'accueil de GCS par CC et qu'ils devaient se mettre aux normes or ils pouvaient peut-être avoir peur d'être avalés par nos méthodes. »...**

Des discussions réelles, de personne à personne, hors du contexte politique ont permis d'humaniser les rapports pour certain.es, on suppose qu'il eût été gagnant que cela soit fait par davantage de personnes. S'intéresser pour voir l'autre comme un moi possible.

Bienveillance

Ces réflexions sur les modes d'interactions et les outils introduits pour faire vivre de l'intelligence collective montre l'importance du climat dans lequel évolue le groupe. Parmi les cinq "principes-lien" de l'abc : la bienveillance est souvent rappelée, notamment en début de réunion. Elle a fait réagir dans plusieurs entretiens.

Définition Larousse : *"disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui"*.

La bienveillance pose question. Pourquoi y a-t-on recours ? La notion devenue principe fondateur au sein de l'abc du Mouvement citoyen appuie celui inhérent de respect (*"sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers"*, déf. Larousse). On lui attribue la place de gardienne de l'harmonie et de l'unité du groupe.

Mais certain.es avancent qu'on peut tout faire pour ne pas se blesser, il s'agit d'un leurre, on ne pourrait y échapper. On recueille **« j'ai vu l'incarnation de notre bienveillance déviée »**, c'est arrivé à force de louvoyer dans des décisions non prises, d'être acculé par le temps, de laisser porter la responsabilité à des individus. **« Ca me gêne ce thème de la bienveillance. On se fait mal en se donnant ce truc là, paradoxal. Ni bienveillant ni malveillant, le monde est tel qu'il est. Intention de pas dominer les autres. Mais avec le mot bienveillant je peux pas m'autoriser des choses qui peuvent figer quelqu'un d'autre. »** On a ainsi reproché au MC que l'injonction à porter au sein du collectif une unique parole ajustée ont plâtré parfois les émotions.

Poser la bienveillance comme principe préalable n'est pas suffisant pour créer les conditions d'une action collective sans l'envie de composer ensemble. Un des problèmes dont nous avons fait l'expérience a été celui de censurer ou se censurer par peur de choquer, de blesser, or ça ne nous a pas conduit à empêcher les crispations, mais par la frustration (et le manque de confiance en résonance) à des chocs, de la violence émotionnelle par ailleurs. Sans confiance pas de volonté de bienveillance, semble t-il.

La question semble alors : pour mener le collectif à ce type de *disposition d'esprit*, l'enjeu n'est-il pas de créer et maintenir les conditions pour que les un.es et les autres se sentent en confiance ?

Qu'est-ce qui fait que le Mouvement citoyen obtient finalement 22,5 % au premier tour et 18 conseillers municipaux ? C'est le ciment de la confiance qui a soudé ses membres pendant ces quasi trois années et qui nous a permis de faire des choses bien. C'est ce qui n'a pas été réussi avec GCS.

Or, poser le cadre de confiance demande le temps précieux de construire des relations. Si la confiance est là, un principe d'attention à l'autre, plutôt que de bienveillance semblerait alors plus pertinent pour pouvoir dire en réunion "Ça me saoule parce que"... Sans que celui ou celle qui reçoit ces paroles ne se sente agressé.e. Créer les conditions de la confiance collective, c'est permettre aux personnes d'être naturellement enclin.e au respect et à une écoute bienveillante.

Conflit

Le MC est un collectif nouveau dont la force réside dans les liens interpersonnels créés au fil de réunions. Cela n'empêche pas différentes contradictions de traverser le collectif, les relations interindividuelles et les individus eux-mêmes. Entre ce que le mouvement est et ce qu'on voudrait que ce soit, entre s'allier pour gagner ou servir l'idéal sans compromis(sion) : ces contradictions impactent forcément les visions stratégiques individuelles et collectives, qu'elles soient formalisées ou informelles.

Alors, où est-ce que les contradictions et le conflit ont été exprimées au MC ?

Il est intéressant de souligner que les relations interpersonnelles ne sont que très peu mentionnées dans les interviews et dans les groupes d'élaboration. Au MC les conflits ont été pourtant souvent traités hors cadre, à savoir dans les relations interpersonnelles. Dans la jeune histoire du MC, plusieurs conflits ont néanmoins été traités en groupe :

- En assemblée le 8 janvier 2019 à Barberaz sur l'opportunité de créer un groupe dédié à la stratégie électorale des municipales.
- En CoPil : plusieurs débats ont eu lieu, généralement au pied du mur (sur les lignes rouges, les stratégies et modalités de rassemblement) finalisés sur des compromis ou des décisions floues.

Sinon, dans les assemblées, lieu à forte connotation symbolique où le collectif peut se retrouver de manière formelle, les votes se font la plupart du temps sur une seule proposition et l'assemblée a toujours avalisé les propositions portées au vote. Pourquoi aucun vote de refus n'a-t-il eu lieu?

« Avec le recul : un leurre, nos lignes rouges n'ont pas permis de discuter. C'étaient des remparts infranchissables. Lignes rouges trop tranchées. Il y a peu de souplesse dans tout ça. »

Le dissensus existe au MC comme ailleurs, mais en n'étant pas posé, ou pas dans les espaces ad hoc, il crée des tensions. L'absence de règlement des conflits fait que les décisions ne sont pas toujours portées collectivement et donc pas toujours soutenues (importance de la légitimité dans le collectif). C'est le cas de la stratégie de « rassemblement le plus large possible » et du rapprochement avec GCS.

Dans notre expérience, **« il n'y avait pas de cadre collectif sur où on voulait aller, donc beaucoup de place pour des expressions et des tensions individuelles »**. Non acceptées collectivement, la stratégie a évolué au gré des objectifs individuels, sans cadre, donnant toute latitude à des prises de pouvoir conjoncturelles : la position sur GCS est très différente entre le début d'année et le printemps 2019 du fait d'influences et de participations mouvantes au sein du CoPil et des groupes de travail, sans élaboration collective d'une réflexion en vue d'une décision à acter. **« J'ai l'impression qu'il y a des choses qui se joue par consentement tacite où on rejoint la pensée dominante et où on ne crée pas l'espace pour débattre... »**

S'intéresser aux conflits et aux tensions en interne amène donc à nous intéresser aux manières que le Mouvement Citoyen a eu de s'organiser collectivement.

II. S'organiser

Un fonctionnement organique

Le MC est un mouvement organique constitué d'individus avec de belles qualités, c'est ce qui fait que les choses avancent. Par "organique", on entend que ça avance aux endroits où ces personnes mettent de l'énergie, l'idée de "la bonne personne au bon endroit au bon moment" (phrase répétée régulièrement pendant ces trois années) prévaut à une organisation plus structurée par des mandats par exemple. Là où personne n'a mis d'énergie, les sujets restent en attente, ou ils sont abordés seulement une fois que le mouvement se retrouve au pied du mur, quand il n'y a plus d'autre choix. Toutes les priorités du collectif ne sont pas couvertes par les énergies individuelles. On observe également que des choses sont discutées en petit groupe et avec le temps se cristallisent dans l'organisation, sans formalisation.

Au plan formel, il existe des référent.es de groupes com', finances, projet et sur l'animation des événements, qui ne tirent pas toujours de légitimité de leur rôle.

Alors comment fonctionnent les leaderships qui se mettent en place dans ce fonctionnement organique ?

Leadership, définition (srce : linternaute) :

Sens 1- Leadership est un anglicisme qui signifie "fonction, position du leader" ; le terme désigne donc l'influence d'un individu sur un groupe.

Sens 2 - En management, le leadership est la capacité à mobiliser les ressources des collaborateurs pour atteindre les objectifs fixés.

Dans un groupe où l'on recherche à la fois la collégialité et l'hétérogénéité de profils pour représenter et servir au mieux l'intérêt du plus grand nombre de citoyen.nes, le sujet du leadership se pose tout particulièrement et ces deux acceptions du mot donnent à penser !

Tension entre verticalité et horizontalité

Quand on aborde la question du leadership, on peut observer dans l'organisation collective une tension entre une recherche de verticalité, c'est à dire une reconnaissance de plusieurs leaderships, des personnes faisant partie du collectif en tant qu'individus et de leurs compétences, et une recherche d'horizontalité, c'est à dire une exigence du partage du pouvoir et d'une place donnée à chacun-e.

Différents types de leaderships [8] se sont mis en place au sein du MC :

- Un leadership d'implication : c'est une forme de reconnaissance du groupe vis-à-vis des personnes qui agissent et/ou sont très présentes au sein des lieux de décision officiels ou informels du MC (CoPil puis pendant la campagne au local).

- Un leadership d'expérience/de connaissance : la majeure partie des membres du MC n'ayant jamais fait de politique, les militants « chevronnés » dans les premiers temps étaient davantage écoutés.
- Un leadership personnel : posture et façon dont la personne assume son rôle, ce qui est servi par du charisme et une capacité d'entraînement et/ou naturelle à devenir influenceur.e/meneur.e, agissant comme un coefficient multiplicateur sur les deux premiers types de leadership.

C'est intéressant d'observer la manière dont le pouvoir est perçu par les uns et les autres. On lit dans des entretiens : « **le leadership est parfois masqué au MC : influence de certaines personnes de manière non transparente, donc pas forcément légitime** ». On lit également : « **on ne va pas dire que c'est les leaders, mais si on ne les dit pas ça ne les empêche pas d'exister ! (...) Histoire de leadership qui ne dit pas son nom et on en a tous pâti** ». Ou encore « **un collectif qui ne tenait pas compte des prises de pouvoir c'est fort** »... Ce ne sont pas des prises de pouvoir au sens personnel, il n'y a pas là de manœuvre. On voit bien s'exprimer cependant les logiques d'influence, sans que les rôles soient légitimés et visibles par l'ensemble du groupe.

Souvent ces prises de pouvoir apparaissent nécessaires pour avancer. Mais face à la difficulté à se parler pour en décider, c'est un problème de légitimité auquel on donne de l'espace. Certain.es parlent lors des entretiens pour le nommer de « **dépendance / contre-dépendance** » à ces leaderships informels.

D'autre part, comment traite-t-on l'horizontalité au sein du MC ? Une question laissée ouverte. Un interviewé parle du « **mythe de l'horizontalité** », une « **parole de construction d'égal à égal que le MC veut construire sur laquelle je trouve qu'il y a une sorte de naïveté** ». En ne décidant pas, on laisse prise à des fonctionnements organiques, d'influence individuelle ou par groupe d'affinités.

Nous aimerions déléguer par voie de mandats, mais en l'absence de formalisation autour de la décision mandat-mandaté.e, celle-ci est régulièrement remise en cause, nous doutons de sa valeur démocratique. Le manque de légitimité et de transparence (parfois entendue comme accessibilité : l'info existe, tous.tes n'y ont pas accès) est une critique très présente dans les entretiens. À l'instar de la structure du MC qui dessine des cadres d'implication qui ne sont pas toujours actés, on a le «sentiment de», à l'inverse un cadre légitime est reconnu et permet l'égalité.

Tension entre l'organisation théorique et pratique

On aimerait que le cadre soit parfait : c'est la tension entre l'organisation idéale et la réalité. Il y a d'ailleurs une charte – l'abc - qui décrit un fonctionnement qui peut paraître parfaitement défini d'un point de vue extérieur [voir Annexe 3]

La charte présente cinq principes pour nous relier (égalité, bienveillance, co-responsabilité, indépendance et attention aux processus), une organisation (Assemblée, CoPil, groupes projet et support), des outils (prise de décision, d'animation de réunion, site internet).

À cela s'ajoute un principe tacite de «faire tourner les rôles». Les assemblées par exemple, ne sont pas toujours préparées et animées par la même équipe. Il y a une culture de la non-personnalisation des rôles qui s'incarne souvent dans les différents lieux, manière d'affirmer que tou.s.tes sont capables et que nul n'est irremplaçable.

« on est dans une dynamique, quelque chose de bien plus diffus (que le groupe), qui mobilise bien au-delà du nous »

L'organisation réelle est sensiblement différente de celle exposée. Il y a un flou sur les mandats des groupes et sur la légitimité des personnes qui font partie du CoPil. Parmi les groupes, différentes déclinaisons ont fonctionné un temps sans pouvoir parvenir à une construction collective du projet : il a été finalisé essentiellement par deux personnes. Le groupe com' est un des rares groupes à avoir gardé un fonctionnement de groupe autonome. On arrive finalement parfois à ce constat : **« le MC c'est avant tout une somme d'individus »**. Certains jeux de pouvoir politiques ont pu déstabiliser et ressortent de nos entretiens comme créateurs de déception chez des personnes venues pour l'utopie d'un projet centré sur le bien être collectif dans la cité. On lit **« j'aurais souhaité pas de personne politisée car là, la liste de personnes engagées et neutres sur des jeux de pouvoir étaient prises en otage »**.

Mesurer l'importance dans notre collectif de ces dynamiques organiques nous a semblé crucial. C'est un enjeu pour tous.tes car que l'on se place derrière l'un ou l'autre de ces différents regards il a été générateur de frustration : **« j'ai du mal avec la personnification [...] je me suis engagée pour le municipalisme libertaire, faire de la politique autrement »**, **« le leadership affirmé des deux présumées têtes de liste c'est ce que je redoutais »** ; et dans le même temps **« des personnes ont eu le sentiment de porter certaines choses seules [...] qui a l'énergie pour que des décisions soient prises, qui a l'énergie pour résister aux décisions »**.

Alors, que fait-on avec ces leaderships qui s'installent sans qu'on les ait pensés ? Est-ce qu'on les parle, les accompagne, on les régule ou on les oriente ?

Il nous semble important néanmoins de relever qu'à certains endroits, des fonctionnements ont permis de trouver un équilibre tout en étant au coeur de ces tensions. Citons par exemple l'expression publique dans les médias. Très tôt le MC a traité cette question (décision CoPil, juillet 2018). Pour chaque événement, 2 porte-paroles, avec un porte-parolat tournant a permis de reconnaître des compétences individuelles tout en ne concentrant pas le pouvoir de représentation. Un autre exemple, le processus candidat.es a permis de dégager un quatuor, qui a également fait évoluer les habitudes de représentation d'un leadership politique en y introduisant plus fortement la notion de groupe et de diversité (décision en groupe candidat.es le 18/01/20).

Les leaderships traduisent des flux d'énergie et l'énergie ne doit jamais être gachée ! Mais le travail qu'il nous reste à faire est peut-être celui de s'assurer que la diversité des énergies du groupe soient représentées (paramètres de sexe, d'âge, de confiance, de disponibilité, ...) et de choisir quel sens (direction) donner à ces énergies.

Alors maintenant, en s'inscrivant dans des interactions et une organisation, comment le collectif avance-t-il ensemble ?

III. Avancer ensemble

Stratégie

La stratégie est au service du sens, c'est le chemin que l'on emprunte. Décider de la stratégie a-t-il été nécessaire au milieu du groupe des 30 lanceur.es de projet, personnalités amies, fonctionnant sur la base d'une intelligence collective originelle ? Les initiateurs du Mouvement citoyen expliquent une

stratégie au long cours (présenter une liste aux élections) servie par la méthode du **« chemin faisant »** : **« nous sommes guidés par les événements »**. **« S'il n'y avait pas de processus, il y avait bel et bien une dynamique »**. Ce chemin s'est dessiné pas à pas donc. Alors sur quelle identité s'est construite la dynamique du MC et comment l'a-t-on mise en oeuvre ?

Processus, définition : « Enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à un résultat ».

On l'a vu, notre mouvement, très jeune, a rencontré les obstacles liés à son immaturité, mais crépitant de son énergie nouvelle, a donné naissance à un courant porteur : celui de gagner les élections ensemble. Le manque de temps (un manque d'anticipation est aussi souligné) : **« difficulté de créer une culture commune dans un temps trop court »**, et la peur du dissensus, conséquences de cette immaturité, nous ont conduit à nous **« réfugier derrière les processus »** puisque vus comme les balises garantes de l'intelligence collective.

Seulement les processus relationnels constituent le socle de l'intelligence collective. On ne peut que constater la place déterminante du temps, **« une des leçons : on a besoin de temps pour les relations humaines ! »**. Notre animation, point fort du groupe, a pu nous faire oublier que si une stratégie s'anime, l'animation ne fait pas la stratégie.

Questionnons notre mouvement qui mêle, sans parfois discerner stratégie, com', leaders, projet, événementiels, animation de réunion, prises de décision, ... Autant de sujets qu'il faut travailler, mettre en cohérence.

Stratégie de prise de décision

Regarder de plus près le processus candidat-es et le rapprochement avec GCS permet d'identifier de manière plus précise et concrète certains rouages des prises de décision au sein du Mouvement Citoyen. Nous analyserons la prise de décision lors du processus candidat-es divisé en "processus d'entrée" qui correspond à la création du groupe candidat-es et en "processus de sortie" qui correspond à l'ordonnancement de la liste.

Processus candidat

Décider du processus (processus d'entrée)

Pour présenter une liste aux municipales à Chambéry, techniquement il faut 45 noms : 23 femmes, 22 hommes. Nous ne voulons pas rester dans l'entre-soi du Mouvement Citoyen, nous souhaitons que cette liste soit ouverte, nous refusons le casting... Regardons comment s'est construit ce processus candidat-es, car il parle de nos manières de faire :

Qui a participé à la décision ? Le CoPil ? L'Assemblée ? Le groupe de travail ? La décision formelle a été prise en assemblée le 11 juin et amendée par le CoPil le 6 juillet. En réalité le processus de décision a été partagé entre : le CoPil (3 rencontres), l'Assemblée (2), le groupe de travail (plusieurs rencontres). Le fait qu'il n'y a pas eu de nouvelle validation en assemblée du processus amendé est lié au manque de temps.

Ce travail collectif a demandé beaucoup de temps et d'investissement, nécessaires pour atteindre ce résultat. Malgré cela, plusieurs points restent en suspens : l'ordonnancement de la liste, le fonctionnement du groupe candidat-es notamment. Cela ne veut pas dire que ces questions n'ont pas été soulevées : **principe de réalité, le MC reposant sur des engagements bénévoles, le temps et l'énergie ne sont pas illimités et certains aspects sont évacués par souci d'efficacité.**

Ordonnancement (processus de sortie)

Une fois ce processus d'entrée mise en place, l'objectif était de constituer un groupe d'environ 70 à 80 candidat-es à partir duquel une liste pourrait être construite. Jusqu'au 23 janvier avec



GCS, le groupe candidat-es comptait plus de 90 personnes.

Pour la finalisation de la liste les 18 et 19 janvier, rien n'est prévu d'autre que "l'auto-organisation du groupe candidat-es". Deux groupes paritaires GCS/Mouvement Citoyen se heurtent et échouent à préparer ce week-end. Un troisième groupe se constitue le 14 janvier au soir et en 4 jours se met d'accord sur une méthode qui ne sera dévoilée qu'au fur et à mesure du week-end.

Traitement dans l'urgence (#1) : fin décembre / début janvier

Élaboration de la méthode (#2) : 2 groupes échouent, un dernier se met d'accord sur une méthode

→ pas de contrôle, pas de validation, pas d'information

Le déroulé de l'ordonnancement : WE du 18-19/01 et jeudi 23/01

18/01 #1 : plénière avec des élu-es et ancien-nes élu-es sur le rôle de l'élu-e, l'impact sur sa vie personnelle

18/01 #2 : chaque candidat-e se positionne

- sur sa disponibilité peu dispo, 0 à 3 jours, 3 à 5 jours, 5 jours
- son engagement : faible / moyen / fort (adjoints/maire)
- sur les thèmes : administratif, finances, démocratie, économie, transition écologique, solidarités, urbanisme, vivre ensemble, éducation-enfance-jeunesse, culture, sport

18/01 #3 : chaque candidat-es présente les critères : études, âge, quartier, profession

18/01 #4 : plénière qui tourne à l'aigre quand sont abordées les questions de plusieurs candidat-es d'une même famille, sur le "positionnement à gauche"

19/01 #1 : plénière qui pose débat sur le cadre relationnel, l'acceptation du municipalisme comme horizon

19/01 #2 : décision en débat mouvement sur le nombre de représentant-es médiatiques : le quatuor

19/01 #3 : décision que la tête de liste soit une femme

19/01 #4 : début de l'ordonnancement à proprement parler : 1. le quatuor 2. groupe 2 : 9 premières places (correspondant à l'agglomération), groupe 3 : 6 places (personnes éligibles mairie), groupe 4 : personnes non-éligibles (13 F/H avec les suppléant-es), groupe 5 : groupe de soutien.

19/01 #4.1 : ~12 personnes vont dans le groupe quatuor, finalisent d'abord 8 puis 4 propositions sur lesquelles tou-te-s les candidat-es votent au jugement majoritaire

Les candidat-es restants se positionnent sur les groupes 2/3/4/5.

19/01 #4.2 : Ceux et celles qui sont dans les groupes 2 se réunissent séparément femmes/hommes et s'auto-organisent pour avoir 9 candidat-es

19/01 #4.3 : même exercice pour le groupe 3.

À 18h30 on arrête, l'ordonnancement n'a pu être achevé. On se donne rendez-vous pour finaliser le 23.

23/01 : Avant de commencer les membres de GCS se réunissent à l'extérieur et décident de ne plus faire liste commune.

Suite au départ de GCS, il a fallu rebondir et une nouvelle liste a été clôturée dans l'urgence. Pour certaines personnes, la facilité et l'efficacité dont certain-es ont fait preuve pour rebondir a été soulignée, pour d'autres, la finalisation de la liste a été perçue comme trop précipitée et a pu bousculer. **« Complètement opaque la façon dont elle a été constituée. Expliquée en assemblée de février, pas imprimée »**

L'ordonnancement le 25 juin s'est **« réalisé sur un coin de table »** et des personnes non connues du groupe sont arrivées : 10 candidat-es de la liste Chambéry Citoyenne ne faisaient pas partie du groupe candidat-es au 23 janvier, 5 avaient été contactées et avaient refusé, 3 étaient actifs dans des groupes et 2 étaient complètement extérieures. **« Gens rentrés le 25/1 que je n'avais jamais vu avant, en réalité on a pas fait un choix, les gens restés ont constitué la liste. On peut seulement dire que le processus d'ordonnancement a été géré, mais on a eu de la chance. »**

La liste finale de Chambé Citoyenne a été réalisée avec 37 candidat-es issu-es du groupe candidat-es. Cela a facilité l'ordonnement mais ce n'était pas à la hauteur des espérances initiales, **« en janvier, là par contre le processus n'a plus du tout été respecté : on est revenu à des méthodes classiques. Ca ca n'était plus faire liste autrement. »**. Une lecture possible de ce résultat peut être que l'énergie investie dans le rapprochement avec GCS a empêché de passer plus de temps à étoffer et diversifier le groupe candidat-es.

Si le nouveau quatuor n'a jamais été contesté, il a pu souffrir d'une faute de nouveau vote pour l'officialiser. **« Manque de légitimité pour la liste et pour la tête de liste elle-même, pour trois raisons : car voté avec GCS, car femme imposée (ce qui revient à douter du processus d'ordonnement), car pas de vote après le changement du quatuor. »** Malgré cela, l'homogénéité finale a généré un fort enthousiasme.

Evaluation du processus

« Étonnant d'avoir imaginé une charte auto-centrée, qui ne prévoyait pas de liens avec des collectifs ». Le rapprochement avec GCS oblige la ré-écriture de la charte. Ce processus n'a pas été pensé en-dehors du MC. Ce qui conduira à de nombreuses tensions car le mandat tacite de réécriture est partagé entre le Comité de suivi et le 4x4 (4 personnes issues de GCS et 4 personnes issues du MC). L'information sur cette réécriture n'est pas diffusée aux candidat-es, particulièrement ceux et celles qui avaient signé la première.

Ainsi, le fonctionnement du groupe candidat-es n'a pas été pensé ni les liens qui l'unissent au MC. Il ne précise pas le mandat du groupe candidat-es : quel est son objet ? Comment va-t-il travailler ? **« C'est la liste qui s'auto-organisera, n'est pas suffisant comme réponse. Erreur majeure d'avoir créé un groupe sans raison d'être, sans cadre et sans trajectoire »**.

L'ordonnement du 18-19 janvier dans son mécanisme a été vécu par beaucoup comme un moment pénible (**« j'ai mal vécu cet épisode », « Membres de CC très violents », « guerre de tranchées »**) alors que d'autres ont apprécié certaines étapes notamment la désignation du quatuor et l'établissement des critères. Une quinzaine d'interviewé-es font remonter des dysfonctionnements dans l'ordonnement de la liste en saluant le travail accompli par les animateurs-trices qui l'ont fait dans l'urgence :

- Méthode pas connue à l'avance et finalement pas claire
- Élaboration du quatuor : certain-es considèrent que le fonctionnement a été dévoyé par des personnes du MC venues pour peser et non pour être dans le quatuor. Les quatuors proposés au vote ne représentaient pas la diversité présente dans le groupe candidat-es/quatuor.
- Rôle des critères et compétences n'ont jamais été clairement définis même si le partage par chacun.e des postulant.es de son positionnement a été apprécié.
- Élaboration du groupe 2 (éligibles à l'agglo) : chez les femmes, le positionnement de deux personnes, sœurs et extérieures au mouvement, a été difficile à gérer.
- Auto-organisation des groupes, particulièrement le groupe 2 : chez les hommes, 17 pour 9 places a été perçue par beaucoup comme psychologiquement éprouvant.

Le refus du casting n'a malheureusement pas permis d'aboutir à une liste aussi diversifiée sociologiquement que le MC l'aurait voulu. On a fait ce qu'on a pu. **« On a une belle liste équilibrée, relativement jeune. Ce qui est cool, c'est que 49ème, 9ème ou 10ème tout le monde s'est investi pareil dans la campagne. Tout le monde ose mouiller la chemise pour Chambé Citoyenne, éligibles ou non-éligibles. »**

Des bonnes idées à retenir : le tirage au sort a été plébiscité malgré un faible taux d'acceptation (6 ont accepté sur 270 tiré.es au sort), les personnes proposées en dehors du MC qui ont rejoint la liste, le quatuor pour représenter le collectif et on souligne « **l'innovation dans le fait que ce n'est pas la tête de liste qui choisit ses colistiers mais l'inverse** ».

Malgré toutes les imperfections, le processus candidat.es a été mis en pratique jusqu'à constituer une liste qui s'est présentée au premier tour des municipales le 15 mars 2020.

Le rapprochement avec GCS

Le rapprochement avec GCS ayant beaucoup influencé la constitution et l'ordonnement de la liste, comprendre les ressorts de ce rapprochement puis la rupture est primordial.

Quelques éléments de contexte

Il est facile de pointer les erreurs *a posteriori*, surtout en termes de stratégie. Il est donc intéressant de rappeler que le MC est récent : il existe publiquement depuis mars 2018. Le MC n'a pas tout de suite été pris au sérieux par les autres forces politiques en présence, d'autant plus que la très grande majorité de ses membres actifs n'avait jamais fait de politique, ce qui peut être analysé comme un rapport de faiblesse vis-à-vis de l'extérieur. L'affirmation de l'identité « ni de droite, ni de gauche » était une posture difficilement recevable dans les rapports aux partis, qui, eux, se positionnent sur cet axe.

Le positionnement du MC au sein du paysage politique local : La question stratégique est abordée dès novembre 2018 en CoPil puis en assemblée le 8 janvier 2019 avec la création d'un groupe stratégique censé élaborer des scénarios de campagne, en y intégrant la question des alliances aux autres forces politiques. Ses travaux n'ont jamais abouti. Des militant-es de partis politiques (FI, EELV, Ensemble) sont présents au CoPil dès le début, et s'ils ne sont pas représentatifs du mouvement, ils pèsent en interne pour aborder la question des alliances.

« **Je suis venu au MC pour gagner les municipales. Or, nous avons manqué de stratégie pour gagner. On savait dès début 2019 qu'il y aurait 3 listes : centre, nous et plus à gauche. Pourquoi ne pas avoir réfléchi dès le printemps à notre stratégie ?** »

« **Une stratégie préalable de rapprochement a manqué. Antagonisme jamais tranché entre on y va pour gagner et on veut faire émerger des idées/ pratiques.**»

Les lignes rouges

Finalement au pied du mur, l'été 2019, le CoPil décide « de faire le rassemblement le plus large possible », ce qui conduit à établir les lignes rouges le 20 septembre 2019 en CoPil.

- 1. Composition du mouvement citoyen et de sa gouvernance**
- 2. Processus de composition de la liste**
- 3. Notre vision**
- 4. Notre indépendance des forces politiques**

Ces lignes rouges reflètent un compromis entre ceux qui veulent s'allier avec d'autres et ceux qui « **s'en foutent, ce n'est pas ça qui fera les élections** ». Elles seront ainsi interprétées différemment selon les personnes. Elles expriment à la fois une peur des autres, une volonté d'intégrité et des bases de discussions/négociations. « **Du sens, réfléchi, clair, signe d'une grande maturité.** » ; « **insuffisantes, théoriques et ce n'était pas ce qui se jouait sur le terrain** ». Elles sont le départ d'une réflexion, elles ne seront pas formellement re-questionnées dans une instance permettant de traiter collectivement la question. Elles seront uniquement travaillées dans la pratique avec le rapprochement avec GCS, notamment utilisées par le groupe 4x4.

La décision du rapprochement

Sur ce rapprochement, nous étions très partagés. Qu'est-ce qui a fait cette décision ? La conviction de quelques personnes ? À quel moment avons-nous décidé ?

Formellement

- 1) On traite la problématique : CoPil du 20 septembre : les lignes rouges sont établies et autorisent l'ouverture du dialogue avec d'autres mouvements politiques dont GCS
- 2) Délibération : des groupes de rencontre sont constitués, seul le collectif GCS souhaite un faire liste commune
- 3) Construction du rapprochement en groupe 4x4 avec GCS : le CoPil contrôle la proposition et la trouve acceptable ce qui équivaut à dire que le CoPil considère que ce rapprochement n'enfreint pas les lignes rouges
- 4) Décision ou information ? L'assemblée du 24 octobre 2019 valide les lignes rouges et le rapprochement avec GCS
- 5) Information : rendu public *via* mails aux curieux-ses et ami-es, sur le site et communiqué de presse

Le rapprochement étant basé sur les lignes rouges. C'est en fait GCS qui décide du rapprochement à partir du moment où ils acceptent nos lignes rouges par l'intermédiaire du 4x4. On l'a vu précédemment, ces lignes rouges floues laissent le champ à l'interprétation. La mise en pratique du rapprochement met en lumière certains enjeux qui n'ont pas été tranchés formellement :

- Mandat 4x4 : non traité
- Élaboration 2ème charte : négociée et rédigée avec GCS par le CoPil, forme définitive actée au 4x4 du 7 décembre, validée en CoPil
- Intégration des candidats de GCS : traitée par 4x4 et contrôlée par CoPil sans partage d'information
- Structuration de campagne : non traitée... résolue dans la pratique par l'agglomération du CoPil MC et du CoPil GCS prévue en groupe 4x4 avec un cadre de campagne, non défini.

Un mécanisme s'est donc enclenché à partir de la décision du CoPil du 6 juillet (« de faire le rassemblement le plus large possible ») qui n'a pas été partagée et acceptée collectivement. « **Moi personnellement contre, vraiment contre** », « **Souhait dès le départ de l'aventure du MC d'une convergence avec GCS** », « **J'étais intellectuellement ok, plutôt de gauche, j'étais quand même d'accord avec pas mal de choses. J'ai discuté avec des personnes au marché, 2 mouvements citoyens : faut vous mettre ensemble, vraie demande des gens.** »...

- **Prendre collectivement des décisions**

Les décisions sont prises prioritairement au consentement. Le principe de prise de décision repose sur plusieurs étapes :

- (en amont) Mandat clair donné à une personne ou à un groupe pour faire une proposition
- Ecoute de la proposition
- Questions de clarification et de compréhension
- Expression des points bloquants
- Amélioration / Amendements de la proposition
- Tour de parole pour aller vers le consentement du groupe

Nous souhaitons explorer différents modes de prises de décisions collectives. La créativité est possible dans ce domaine !

(extrait de l'abc du Mouvement Citoyen - voir Annexe 3)

La problématique concrète de savoir si on voulait un rapprochement avec GCS n'a pas été traitée comme telle et donc n'a pas été acceptée collectivement laissant place aux non-dits et aux interprétations : **« Ce n'était pas une fusion au sein d'une liste qui avait été négocié en 4x4 : c'est GCS qui nous rejoignait, il fallait le dire, l'assumer fermement ensuite », « on va leur montrer ce que c'est de faire de la politique à ces gens dépassés par de nouvelles évolutions », « Se dire franchement les choses mais posément clairement et fermement. D'emblée hors de question qu'il y ait des gens ayant déjà des mandats ou qui ne sont pas résidents sur la commune. »**

La rupture

« Accélération des CoPil, on refaisait tout le débat à chaque fois. On était pas sur ce qui se passe et ou on en est par rapport aux lignes rouges. Le CoPil devenait impossible à animer ». Sans position collective en interne, nous avons été dans l'incapacité de nous dire simplement les choses entre nous et avec ce nouveau groupe : les suspicions ont pris le pas sur la confiance. **« une fois le truc enclenché, il y a tout de suite eu beaucoup de suspicions et d'inquiétudes »**. Ce flou a créé un inconfort individuel et collectif dans l'intégration de GCS, exacerbant tantôt l'envoi de signaux positifs (réécriture de la charte contre la seule adaptation initialement prévue), tantôt les mouvements de repli, *de facto* incompris et parfois très mal vécus (ex. mettre la banderole Mouvement citoyen du Grand Chambéry - et non de Chambé Citoyenne - sur le local de campagne de la liste commune).

Et c'est GCS qui a décidé de partir provoquant du soulagement **« une forme de libération »** et de l'enthousiasme **« un nouveau souffle »** chez beaucoup - des personnes ré-intègrent la liste - et de l'amertume pour ceux et celles qui s'étaient impliquées dans ce rapprochement : du **« gâchis »**, une **« violence »**, des personnes **« chagrinées »**, **« douloureuses »**, **« tristes »** ; **« nous avons passé une espèce de drame »** évoque une personne.

Chez certain.es ces deux sentiments mêlés. **« Après l'arrêt du rapprochement avec GCS, une espèce de pensée dominante s'installe : "c'était horrible de travailler avec GCS", ça ne correspondait pas à ma réalité ; ce qui était horrible c'était l'ambiance que nous avons collectivement réussi à installer. »**

Cette rupture a fragilisé l'ordonnancement de la liste : ébranlement de la légitimité et faible nombre de candidat.es ; et par ricochet notre idéal de processus candidat.es.

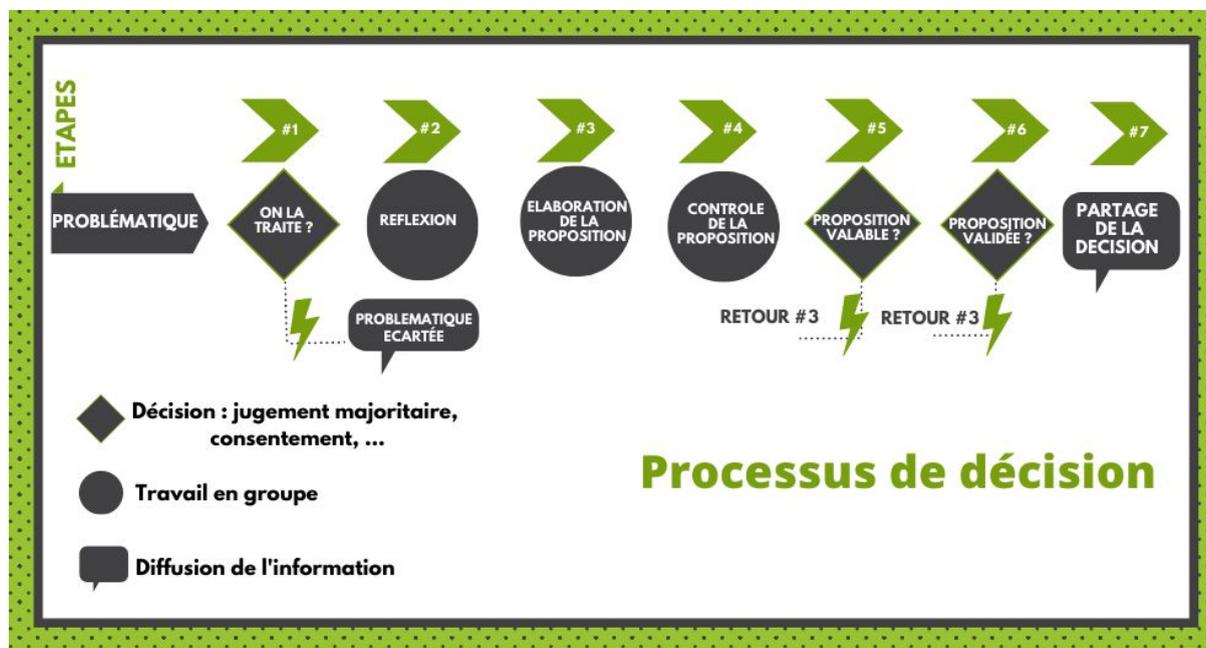
La stratégie de rassemblement et notre processus candidat.es n'étaient pas compatibles tels quels. Après 4 mois (du 20/09 au 23/01) de grands écarts et d'énergie investie pour une liste de rassemblement, c'est finalement GCS qui décide d'y mettre fin. D'un point de vue stratégique, cette séquence de rapprochement a affaibli leur capacité de mobilisation pour le 1^{er} tour, leur laissant peu de temps de constituer et de communiquer sur l'identité d'une nouvelle liste.

Prendre collectivement des décisions

Nous avons posé un cadre décisionnel dans l'abc. Des débuts du MC 2017/Début 2018... Les décisions étaient prises en assemblée (à l'époque 30 à 40 personnes) dans ce cadre. C'est celui qui a clairement été mis en pratique pour l'établissement des lignes rouges. Il permet de prendre une décision dans un espace temps donné. Extrait de l'abc (version juin 2018) :

Faire de la politique c'est prendre des décisions. Les décisions que nous avons eu à prendre sont complexes, nécessitent du travail en amont. La multiplication des décisions à prendre, la pression du temps et l'élargissement du mouvement ont obligé « organiquement » le mouvement à s'adapter pour continuer à agir efficacement.

Nous avons inventé une méthode décentralisée et partagée de décision où chaque étape de la décision n'est pas forcément portée par le même groupe, les mêmes personnes. Voici une schématisation des étapes (inspirée des formalisations mathématiques de la théorie du choix social [2]) :



Les groupes qui réfléchissent, élaborent et contrôlent peuvent être différents. Le fait qu'un maximum de personnes différentes donnent un point de vue, garantit un processus collectif et permet de partager le travail parfois lourd.

Analysons maintenant à partir de cette grille les différentes décisions recensées dans ce bilan :

Tableau récapitulatif des décisions recensées dans le bilan

| Les phases | Traitement | Elaboration | | | Validation | Communication de la décision | | Evaluation |
|--|---|--------------------------|-------------------------------|----------------------------|-----------------------|------------------------------|---|--|
| Problématique | On la traite ? | Réflexion | Élaboration de la proposition | Contrôle de la proposition | Proposition valable ? | Validation de la proposition | Information | |
| Stratégie | #1 | #2 | #3 | #4 | #5 | #6 | #7 | Évaluation |
| Création du groupe stratégie "Rapprochement le plus large possible" Cadre de rapport à l'extérieur (les lignes rouges) | Copil Traité dans l'urgence Traité dans l'urgence | groupe Copil Copil | groupe / copil | Copil / Assemblée | Assemblée | Assemblée - Assemblée | Pas mis en pratique Non partagée Largeement partagées | N'a pas fonctionné Pas acceptée collectivement Aurait dû être le début et a été la fin de la réflexion |
| Processus candidat-es | #1 | #2 | #3 | #4 | #5 | #6 | #7 | Évaluation |
| Processus candidat-es (entrée) | Copil | groupe | groupe / copil | Copil | Copil | Assemblée | Partagé et mis en pratique | A donné lieu à une liste qui n'était pas aussi représentative qu'espéré en mai 2019, mais jeune et enthousiasmante |
| Elaboration 1ère charte | Copil | Comité de suivi | Comité de suivi | Copil | Copil | Assemblée | Partagé lors de la mise en place du processus candidat-es | A bien fonctionné dans le cadre du MC, pas pertinent pour rapprochement avec GCS, a finalement été remplacée par la 2ème charte |
| Processus candidat-es (sortie) | Tardif | groupe | groupe | - | - | - | Mis en pratique par groupe candidat-es | A échoué avec GCS, liste finale malgré tout - flou |
| Rapprochement avec gcs | #1 | #2 | #3 | #4 | #5 | #6 | #7 | Évaluation |
| Mandat 4x4 (négociation) | Non Traité | - | - | - | - | - | - | Le travail du 4x4 était compliqué (pas de mandat explicite de négociation), travail mal contrôlé par le copil (pas de référentiel) |
| Rapprochement avec gcs | Copil | 4x4 | 4x4 | Copil | Copil | Assemblée | Large partage | Réalisé sur 4 mois |
| Elaboration 2ème charte | Copil | Comité de suivi / 4x4 | | Copil | Copil | - | Partagé au groupe candidat et publiquement | A créé de grosses tensions, utilisée pour liste finale |
| Intégration des candidat-es GCS au groupe | Groupe candidat-es | 4x4 | 4x4 | Copil | Copil | - | Pas de partage | A créé des peurs/colères côté candidat-es MC |
| Structuration de campagne | Non Traitée | - | - | - | - | - | - | De fait agglomérat des 2 copils : foire d'empoigne, pas efficace |
| Représentation par un quatuor | Groupe candidat-es avec GCS | | | | | Assemblée | Partagée (sur la com' de campagne) | L'objectif était de d'avoir une représentation collective et efficace de la liste |
| Faire liste commune avec gcs | Traité dans l'urgence (le 22/01) | Copil | | | | - | Non partagée | Rupture le lendemain à l'initiative de GCS |
| Autre | #1 | #2 | #3 | #4 | #5 | #6 | #7 | Évaluation |
| Projet | Assemblée | Groupes thématiques | 2 personnes | Des personnes | Assemblée | Assemblée | Partagé | Le projet a suscité de l'intérêt, était professionnel |
| Cumul des mandats | Groupe Démocratie | | Assemblée | | | | Résultat public contenu dans un CR de 40p | A été refusé par l'assemblée (GCS + MC), mise en cause de l'outil sur la décision |
| Stratégie de com' de campagne | Groupe com' | Groupe com' élargi | Groupe com' | Copil | Copil | - | Peu partagé | La stratégie prévue a été globalement mise en place, avec des imperfections. |

Les étapes dans lesquelles nous avons failli collectivement dans les décisions non traitées ou mal traitées sont :

- Étape 1 : décider de décider. Nombre de décisions ont été traitées au dernier moment car on n'avait pas « décidé de décider ». “Décidé de ne pas décider” est une décision qui devrait être motivée et partagée. Le partage de la non-décision permet d'accepter une absence de décision.
- Étape 5 : la décision est-elle valable : approfondissement des dissensus pour qu'on ne revienne pas dessus régulièrement et que la décision soit collectivement acceptée.
- Étape 7 : partage de l'information. Décider sans partager la décision empêche que la décision soit mise en pratique et soit largement acceptée.

Revenons sur ces étapes #4 contrôle de la proposition, #5 la proposition est-elle valable ?, #6 Proposition validée :

La dissociation de l'étape de contrôle (#4) et de réponse à la question “la proposition est-elle valable ?” (#5) se fait dans la plupart des cas par le même groupe, en général le CoPil, qui décide au consentement (suivant l'abc “prendre collectivement des décisions” même si le déroulé est rarement formel). Stéphanie Novak [3] parle de décision informelle pour qualifier la prise de décision par consensus. Le processus de contrôle est en soi une décision [4]. Le consentement ou « consensus apparent » [5] acte déjà la décision qui est une « volonté d'agir » [7]. Notons à ce propos que les notions de consentement ou consensus apparent ont été en question dans les entretiens, posées parfois en contradiction, il serait intéressant de les définir, les travailler ensemble, pour parler la même langue.

Dans l'ensemble des décisions prises par le MC, la plupart est soit validée (#6) par l'assemblée soit invalidée après une étape de résolution au consentement sur un groupe plus restreint (le CoPil). La validation - Étape #6 - est donc largement symbolique.

Si on suit donc Philippe Urfalino qui a étudié la prise de décision au consensus dans différents contextes [6] le fait d'acter la décision par un vote est davantage un besoin culturel lié à notre démocratie occidentale qui rythme sa vie politique par des suffrages. L'étape 6, le vote en assemblée n'est donc pas de la décision mais davantage une appropriation de la décision.

Si l'assemblée suit systématiquement les propositions préparées en amont c'est qu'elle fait confiance aux référents qui ont validé la proposition en CoPil. Les problématiques sont complexes et le partage de l'information en assemblée est rarement suffisant pour une remise en question de la proposition issue d'une délibération.

Nous avons besoin d'un cadre de décision pour empêcher les évitements, pour être fiable vis-à-vis de nos partenaires. GCS a vu chez nous du flou, des flottements, des décisions non tenues. Ce cadre devrait inclure notamment :

- si on décide de ne pas traiter la problématique : le motiver et le faire savoir
- décider en amont quel groupe joue quel rôle
- si la décision se prend au consentement (groupe restreint) ou au jugement majoritaire (en assemblée large).
- à qui la décision sera partagée et comment : animateurs-trices ? ami-es ? curieux-ses ? publique ?

Un travail sur la gouvernance a été réalisé en mai 2019 [\[Voir en annexe Cadre de gouvernance\]](#) qui avait commencé à construire un cadre décisionnel qui n'a jamais été utilisé. Ce travail exhaustif était

probablement trop complexe à mettre en oeuvre et ne prenait pas en compte l'aspect "organique" du MC. Les décisions comme nous avons pu le voir ne sont pas le fait d'un groupe mais plutôt une décision partagée qui dépend de la nature de la décision, mais aussi du temps et des énergies disponibles. Ce cadre de gouvernance ne prend pas en compte l'absence de décision qui est la problématique à laquelle le MC s'est heurté en priorité. C'est un cadre "idéal".

Conclusion

Y avait il vraiment une stratégie derrière les outils et les processus mis en place ? Quels sont les processus mis en oeuvre au MC ?

- Il y a bien sûr le « processus candidat.es » qui est un début de processus : comme analysé, le processus d'entrée est imparfait et la phase de « sortie » reste à inventer.
- Les principes de décision et d'animation de réunions agissent dans un cadre événementiel, ils sont organisés dans un temps donné, ils donnent un cadre permanent mais ne permettent pas actuellement d'organiser à une chaîne de décisions cohérentes.
- L'organisation décrite dans l'abc n'est que très partiellement respectée et parfois contestée.

Le MC était un mouvement jeune et immature qui a débordé d'énergies, de générosité mais qui par son immaturité a meurtri, épuisé. En permettant que des personnes se rapprochent du pouvoir, il devient dangereux de continuer à évoluer sans cadre. Nous n'avons pas de méthode ou de « processus » arrêté. Nous savons animer, organiser, échanger sur du fond : nous avons des outils. S'il veut continuer à vivre, le MC doit grandir en sédimentant l'expérience acquise au fil de ces trois années :

- ➔ **Créons un cadre de confiance permettant le dissensus.** Affrontons les débats : il est préférable que des personnes quittent le MC plutôt qu'elles souffrent ou ne s'épuisent
- ➔ **Clarifions les mandats et l'appartenance aux groupes.** Donnons de la légitimité aux leaders si nous en avons, de la confiance aux groupes et à l'ensemble des individus qui composent le groupe
- ➔ **Créons un processus décisionnel auquel se référer** qui prend soin de ne pas écarter les problèmes
- ➔ **Prenons soin de l'information sur les décisions** indépendamment des CR et autres documents. Une décision partagée par le plus grand nombre et accessible est la seule garantie que les décisions soient connues et tenues
- ➔ **Clarifions la raison d'être et la stratégie du mouvement.** Si la première était relativement claire à la naissance du mouvement, la stratégie du chemin faisant a montré ses limites.

Le MC a permis que 18 personnes soient élu-es en responsabilité à la Ville de Chambéry et à l'agglomération sur des sujets importants pour le mouvement. Quelle vont être les relations entre elles et le MC ? Voilà sans aucun doute une des prochaines décisions à ne pas escamoter.

Notre ambition avec ce document n'est pas de décrire une vérité, des vérités, mais de prendre du recul pour ouvrir un espace de débat. Il s'agit du travail de 5 personnes qui ont décidé de traiter la problématique en mettant en oeuvre une méthodologie *via* la réalisation d'entretiens. Que va devenir ce travail ? Comment sera-t-il exploité ? Faut-il qu'il soit validé et par qui ? Qui pourra le lire ? Sera-t-il rendu public comme témoignage d'une expérience ? Nous vous invitons à venir en discuter les 5 et 6 septembre 2020.

Références

[1] Compte-rendu de l'assemblée du 3/05/2018 : <https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/58>

[2] Nouvelles approches de la décision collective : une introduction - Stéphanie Novak – Pascal Urfalino <https://www.cairn.info/revue-negociations-2017-1-page-67.htm>

[3] La prise de décision peut-elle être informelle ? - Stéphanie Novak
<https://www.cairn.info/revue-negociations-2017-1-page-91.htm>

[4] Extrait de “La prise de décision peut-elle être informelle ?”: « Selon Philippe Urfalino, la prise de décision dans divers groupes sociaux réputés décider informellement obéit en fait à une même règle, la règle du consensus : après un débat, un membre du groupe fait une synthèse et demande si quelqu'un s'y oppose. En l'absence d'objection, la synthèse est adoptée. La décision implique ce moment d'« arrêt » dans les pratiques apparemment les moins codifiées telles que les palabres. Même si un groupe ne recourt pas à une procédure institutionnalisée – pour reprendre les termes de Garrigou –, et même dans les cas de ralliement progressif, il faut pour qu'il y ait décision du collectif que survienne cette rupture temporelle séparant la phase où la décision n'est pas encore prise de celle où le collectif reconnaît qu'il a fait un choix s'appliquant à son ensemble. **Autrement, le groupe n'aboutit pas à une décision collective et l'on constate seulement la coexistence de décisions individuelles. Le cas du consensus met en évidence que c'est l'usage d'une règle commune et suivie par les participants, qui rend possible cette rupture.** Il pourrait donc paraître contradictoire de parler de situations dans lesquelles la décision est « fondue » dans la délibération : il n'y a décision que s'il y a coupure temporelle entre la délibération et la décision. Ce constat nous renvoie à l'étymologie même du mot de décision, qui signifie « trancher ».»

[5] La décision par consensus apparent. Nature et propriétés - Philippe Urfalino
<https://journals.openedition.org/ress/86>

[6] § 27 de “La décision par consensus apparent. Nature et propriétés - Philippe Urfalino” :

Le troisième exemple, le plus documenté, est issu d'une étude minutieuse et systématique des décisions prises au sein d'un parti politique suisse dans le canton de Berne (Steiner, Dorff [1980]). Utilisant l'interview, l'observation et l'analyse des documents, Steiner et Dorff ont suivi 111 réunions de ce parti, de janvier 1969 à septembre 1970. Ils y ont observé 466 situations où une décision devait être prise, suite à un désaccord sur une action à entreprendre. Ils avaient prévu trois modes de règlement de ces situations : par un vote à la majorité; par la formation d'un accord explicite et oral après que les partisans d'une option se sont clairement ralliés à l'autre option; par la non décision. 37 % des 466 cas n'entraient dans aucune des trois catégories envisagées. Les auteurs ont d'abord songé à une catégorie résiduelle. Puis, ils ont dû admettre que ces cas renvoyaient à un quatrième type correspondant à la séquence suivante : après un temps de discussion, un membre du groupe donne une interprétation des conclusions qui, selon lui, ressortent du débat. Si personne ne s'oppose à cette interprétation, celle-ci vaut décision. Grâce à l'observation fine des réunions et des conciliabules qui s'ensuivent, les auteurs ont pu estimer que, sur les 170 cas de décision par consensus apparent, 85 avaient une issue conforme à la majorité des opinions, 19 à une minorité, tandis que 66 dénouaient une situation sans majorité détectable. Deux des interrogations de Steiner et Dorff face à ces résultats nous intéressent plus particulièrement. Pourquoi ceux qui continuent à désapprouver la position qui bénéficie de l'« interprétation » ne manifestent-ils pas leur désaccord ? Pourquoi ne réclament-ils pas

un vote, notamment pour s'assurer qu'ils sont bien minoritaires ? La réponse issue de leurs interviews et observations est la suivante : Ceux qui désapprouvent l'« interprétation » qui vaut décision – et qui pourtant ne la contestent pas – n'ont pas une idée précise de la réelle distribution des préférences, mais ils se donnent peu de chance d'obtenir la majorité au cas où ils réclameraient un vote. Aussi préfèrent-ils ne pas rendre patent leur échec et/ou souhaitent ne pas renforcer, par un vote gagnant, la légitimité de la position qui l'emporte par « interprétation ».

[7] § 32 de “La décision par consensus apparent. Nature et propriétés - Philippe Urfalino” :

On peut conjecturer que les difficultés de description observables dans la littérature ethnologique tiennent d'abord au fait que les chercheurs occidentaux ont une conception de la décision collective fortement influencée par la connaissance des techniques électorales. [...] Polysémique dans son usage courant, désignant aussi bien le processus que le résultat, le terme de décision n'a pas été beaucoup mieux défini par les sciences sociales [...] La décision proprement dite n'est ni l'ensemble d'un processus, ce qui concourt à la décision, ni ce qui en résultera, l'action qui a été décidée : il y a décision quand entre la délibération, d'un côté, et l'action, de l'autre côté, s'interpose l'arrêt d'une intention. Une clarification du concept de décision amène ainsi à mettre en avant la notion d'arrêt de l'intention d'agir.

[8] § 56 de “La décision par consensus apparent. Nature et propriétés - Philippe Urfalino” :

Pasquale Pasquino note à juste titre que l'égalité de principe des membres d'une assemblée délibérante se heurte à des différences factuelles, sources d'inégalités d'influence [notes : Il en note cinq : l'autorité personnelle, la compétence technique, la puissance argumentative, l'ordre des prises de parole, le rôle de président de séance.]. J'ajouterai, pour la décision par consensus apparent, que non seulement il y a des différences de fait qui se traduisent par des inégalités de poids dans la décision, mais que, de plus, ces inégalités sont jugées légitimes.

Annexes

1. La méthodologie

1.1 Méthode globale

Nous nous sommes réunis à 5 personnes pour discuter des objectifs et du cadre de travail. Le démarrage de ce bilan et les interviews qui ont construit ce document ont été réalisés durant le confinement en visio-conférence. Les 5 personnes qui se sont réunies avaient pour motivation de prendre de la hauteur et de construire un outil qui puisse amener une réflexion collective plus large.

Les objectifs

1er objectif Construire l'information notamment pour l'ensemble des candidat-es de la liste qui n'ont connu que la fin.

2ème objectif En prenant comme focale la constitution de la liste et le rapprochement avec Grand Chambéry Solidaire, mettre en évidence des améliorations à apporter au Mouvement Citoyen (et/ou à Chambé Citoyenne).

3ème objectif Comprendre les raisons de l'échec avec GCS pour ne pas rester sur des impressions de la rupture

4ème objectif Construire de façon la plus objective possible le bilan que vous venez de lire

La méthode

Pour cela nous avons défini une méthode que nous avons ensuite appliquée :

- 1/ Se mettre d'accord sur la chronologie et les objectifs
- 2/ Créer un cadre d'interview, voir fiche dans le point suivant
- 4/ Procéder aux interviews
- 5/ Analyser les interviews

Nous avons déterminé une fois les interviews réalisées une liste de thèmes dans laquelle nous avons inséré pour chaque interview les idées correspondantes qui a donné lieu à un document de référence de plus de 50 pages :

| | |
|--|----------|
| A - Le rapport à l'extérieur | 1 |
| A-1 Comment on gère le rapport aux autres collectifs ? | 1 |
| A-2 Le Rapprochement avec GCS : | 4 |
| A-3 Autres | 15 |

| | |
|--|-----------|
| B – Les méthodes et processus | 18 |
| B-1 Composition de la liste | 18 |
| B-2 Processus, méthodes, démarches : outils de prises de décisions | 27 |
| B-3 Le fonctionnement des outils | 31 |
| C – Processus versus humain | 35 |
| C-1 La place et le rôle des émotions | 35 |
| C-2 Rapport au pouvoir | 38 |
| C-3 Identité | 40 |
| D – L’organisation du mouvement | 44 |
| D-1 Rencontres interpersonnelles : | 44 |
| D-2 Espaces de travail, de négociation | 44 |
| D-3 Groupe candidature | 45 |
| D-4 Organisation / gouvernance | 46 |
| D-5 Compositions des instances, gouvernance (Assemblée, CoPil) | 49 |
| E – Idées pour améliorer notre manière de prendre des décisions | 52 |

6/ Faire la synthèse

Puis nous avons fait émerger collectivement les points saillants pour constituer le contenu de la synthèse. Ce bilan est constitué de 3 parties :

- Le récit : construit à partir de la chronologie que vous trouverez en annexe
- La synthèse construite sur les paroles d’interviewé-es qui s’appuie sur les éléments de contexte et d’interprétation relevés dans le premier rapport (sus-cité)
- Prendre collectivement des décisions : qui est davantage un travail d’analyse sur la prise de décision effectué à la fin de la récupération des thèmes et idées

1.2 Qui sont les interviewé.es

Nous avons cherché à interroger un panel diversifié. Nous avons sélectionné toutes les personnes qui avaient de près ou de loin été parties prenantes de l’aventure (Chambé Citoyenne, Mouvement Citoyen ou Grand Chambéry Solidaire) et nous avons interviewé 2 à 3 personnes parmi les différents groupes (comité de suivi, CoPil, projet, en-dehors de Chambéry, ancien/nouveau, candidat-e / pas candidat-e, ...) avec un regard particulier pour maintenir la mixité. Au final les 32 interviewé-es se répartissent comme suit :

- 14 femmes / 18 hommes
- 5 issus de GCS
- Des personnes qui ont quitté l’aventure du MC au moment du rapprochement avec GCS ou de la rupture
- 14 personnes qui ont été candidates sur la liste Chambé Citoyenne

1.3 Fiche

Fiche : entretiens Chambé Citoyenne **Analyse de l'élaboration de la liste Chambé Citoyenne**

Sur ce qu'on recherche

Fil rouge problématisé : Que dit la constitution et l'ordonnement de la liste de nos façons de décider ?

Enjeu : Réfléchir à nos manières de prendre des décisions et nous organiser/formaliser les prises de décisions au Mouvement Citoyen pour la suite

Informations techniques

Date de l'entretien :

Personne qui répond à l'entretien :

Personne qui mène l'entretien :

Présenter la démarche : pourquoi cette démarche ? Ce que nous cherchons à faire

Questions d'introduction

- Comment tu vas et comment tu te sens vis-à-vis de Chambé Citoyenne en ce moment ? NB. Tout le monde n'est pas concerné par cette question
- Quand as-tu rejoint la liste Chambé Citoyenne et dans quels groupes as-tu été investi ?

Question de lancement pour amener au dialogue :

- Peux-tu me faire le récit des décisions marquantes qui ont jalonné la constitution et l'ordonnement de la liste ?

Indications :

Reprendre la chronologie en remplissant un tableau selon les 3 axes : vécu, analyse, critique
Ne pas hésiter à rajouter des lignes selon le récit des interviewé-es !

Questions de relance :

- Peux-tu me parler de l'étape de

* Définition des conditions de convergence avec GCS

* Animation de la convergence avec GCS

- * Constitution du groupe candidats
- * Ordonnancement du groupe candidats

- S'appuyer sur les évènements de la chronologie

Lorsque le rapprochement avec GCS est évoqué au courant de l'entretien :

- Quelle était ta position au départ, en novembre, par rapport à l'idée d'un rapprochement avec GCS ?
- Comment te sentais-tu à l'idée d'un tel rapprochement ?

| Chronologie | Vécu | Analyse | Critique |
|---|------|---------|----------|
| Mai 2019 | | | |
| 03/05/2019 Assemblée Citoyenne : comment choisir nos candidats et candidates ? https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/116 | | | |
| Quand ? Prise de contact avec Archipel Citoyen pour inspiration (voir Fred et Sophie) | | | |
| 28/05/2019 : CoPil, préparation du processus candidat https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/120 | | | |
| Juin 2019 | | | |
| 11/06/2019 : assemblée sur le processus candidat-es https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/131 | | | |
| Juillet 2019 | | | |
| 06/07/2019 journée de travail du MC https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/129 | | | |
| Septembre 2019 | | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| Charte du candidat au 13/09/2019 : https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/337 | | | |
| 20/09/2019 Copil Les lignes rouges Le 20 septembre 2019, en comité de pilotage ont été actées les 4 lignes rouges (https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/339) : 1. Composition du mouvement citoyen et de sa gouvernance 2. Processus de composition de la liste 3. Notre vision 4. Notre indépendance des forces politiques | | | |
| septembre/décembre : groupes 4x4 les réunions s'enchaînent | | | |
| septembre / Décembre : Comité de suivi : - gestion des tir-ées au sort - ré-écriture de la charte : https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/415 | | | |
| Octobre 2019 | | | |
| 24/10 : CoPil : Position du MC vis-à-vis de GCS https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/182 | | | |
| Du 24/10/2019 au 23/01/2020 Travail en commun MC / GCS (notamment sur la communication et la campagne) | | | |
| Novembre 2019 | | | |
| 25/11/2019 : Assemblée commune MC / GCS https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/189 | | | |
| Décembre 2019 | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>14/12/2019 : première réunion du groupe candidat-es au complet Les premières tensions dans le groupe candidat-es éclatent lors de la première journée... L'après-midi, il faut mettre une note sur des personnes à partir d'une prestation orale de 3 min sur laquelle par définition, tout le monde n'est pas à l'aise. La méthode et les qualificatifs créent un rejet du type de vote alors que l'exercice de présentation orale est diversifiée tant au niveau des sujets présentées que de la façon dont ils sont exprimés.</p> | | | |
| <p>Du 15/12/2019 au 17/01/2020 Le groupe d'organisation du WE candidat-es est pris dans les contradictions et est en incapacité de déterminer un processus pour arriver à une liste. Finalement, 6 personnes arrivent à « trouver » une méthode et à la mettre en œuvre.</p> | | | |
| <p>Janvier 2020</p> | | | |
| <p>6/01/2020 Réunion des candidat-es tendue sur les critères de sélection https://chambecitoyenne.fr/espace/evènements/226</p> | | | |
| <p>9/01/2020 Organisation avec brio du vote sur le projet au jugement majoritaire</p> | | | |
| <p>10/01/2020 Coordination de campagne explosive avec MC/GCS</p> | | | |
| <p>Le WE du 18-19/01/2020 consacré à la constitution de la liste le 18/01/2020 : - Désignation du quatuor (ou le dimanche?) - Sujet abordé en fin de journée qui donne lieu à des crispations et un jeu de théâtre : 4 personnes d'une même famille sur la liste</p> | | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| le 19/01/2020 - Des questions ont émergé faisant perdre un temps précieux sur l'objectif qui était « constituer une liste » (municipalisme, cadre) - Processus d'ordonnancement de la liste | | | |
| le 20/01 Fuite de mails (sur les réfugiés politiques et le pourcentage de répartition entre MC et GCS) | | | |
| le 23/01/2020 conciliabule et sortie de GCS du processus (9 pour la sortie, 7 pour rester) | | | |
| le 25/01/2020 Finalisation de la liste Chambé Citoyenne | | | |
| Février 2020 | | | |
| Début février : FI retire son soutien à Chambé Citoyenne | | | |

Question de conclusion :

- Au regard de tout ce que tu as raconté, est-ce que tu pourrais donner 3 idées de choses qui améliorerait notre manière de prendre des décisions au Mouvement Citoyen à partir de maintenant ?

2. La chronologie

| | | |
|---------------------|-------------------|--|
| janvier 2019 | | |
| Début janvier | Groupe local EELV | Décision est prise de ne pas engager de liste EELV à Chambéry pour les municipales et de soutenir le MC. Si engagement il y a, c'est un engagement des personnes et pas du parti |
| mars 2019 | | |
| | Groupe de travail | 2 membres du MC se lancent dans la réflexion de la liste, exemple de l'Archipel citoyen de Toulouse |

| | | |
|---------------------|--|--|
| 21/03/2019 | CoPil | Réfléchir aux processus de définition de la liste (exemple Archipel citoyen), à faire pendant l'assemblée du 3/5 - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/229 |
| avril 2019 | | |
| 12/04/2019 | CoPil | Présentation de la méthode de l'Archipel citoyen. Adhésion du CoPil pour cette inspiration. Validation que le sujet principal de l'assemblée du 3/5 soit la méthode de désignation des candidat.es sur les listes - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/244 |
| mai 2019 | | |
| 03/05/2019 | Assemblée Citoyenne | comment choisir nos candidates et candidats ? https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/116 |
| 06/05/2019 | CoPil - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/258 | Comment déterminer de la stratégie d'alliance? Décision : les membres du Mouvement Citoyen ont la possibilité d'engager en tant que MC la discussion avec des listes/individus soit qui sont déjà positionnés, soit qui paraissent intéressants à soutenir. La question des lignes rouges sera débattue en prochaine assemblée pour commencer à cadrer ces discussions informelles. |
| 28/05/2019 | CoPil | préparation du processus candidat-es https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/120 |
| juin 2019 | | |
| 11/06/2019 | Assemblée Citoyenne | assemblée sur le processus candidat-es - Adoption des principes de constitution de la liste. 6 premiers candidat.es (...) https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/131 |
| juin 2019 | CoPil | https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/308 . On honore |
| juillet 2019 | | |
| 06/07/2019 | WE du MC | journée de travail du MC - Processus candidat creusé et débat sur la question de l'objectif https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/129 |
| 11/07/2019 | CoPil | Revalidation de l'objectif initial du MC (gagner les élections). Clarification de certaines règles pour la constitution de la liste. Stratégie électorale : à l'heure actuelle le mouvement citoyen prévoit de se présenter seul au 1er tour, tout en favorisant le rassemblement – déjà à l'œuvre (EELV et FI) – et en restant ouvert aux autres partis politiques, mouvements et formations. Il se laisse la possibilité de revoir ce positionnement |

| | | |
|---------------------------|--|--|
| | | ultérieurement. https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/309 |
| août 2019 | | |
| 29/08/2019 | CoPil | Suites de la présentation du processus électoral + stratégie + rencontres avec d'autres forces sur la question d'alliance - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/331 |
| septembre 2019 | | |
| 13/09/2019 | | Charte du candidat au 13/09/2019 : https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/337 |
| 14/09/2019 | Forum ouvert à Bellevue | Premier tirage au sort |
| 20/09/2019 | CoPil | Les lignes rouges Le 20 septembre 2019, en comité de pilotage ont été actées les 4 lignes rouges (https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/339) : 1. Composition du mouvement citoyen et de sa gouvernance 2. Processus de composition de la liste 3. Notre vision 4. Notre indépendance des forces politiques |
| septembre/ décembre | 4X4 | les réunions s'enchaînent tous les 8-10 jours |
| septembre/ décembre | Comité de suivi | septembre / décembre : Comité de suivi : - gestion des tir-ées au sort - ré-écriture de la charte : https://chambecitoyenne.fr/espace/documents/415 |
| octobre 2019 | | |
| 2/10/2019 | Rencontre inter CoPil GCS et MC salle Séquoïa à Bellevue | 34 personnes |
| 7/10/2019 | CoPil | Validation d'un courrier pour rapprochement GCS - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/350 |
| 22/10 et 31/10 | 1er groupe candidature | Organisation / structuration. Rythme = une fois par semaine |
| 24/10/2019 | CoPil | Groupe candidature : 19 personnes. Position du MC vis-à-vis de GCS. Contacts avec d'autres mouvements /partis. Comment se fait le soutien de partis au MC = 1ère fois que nous posons la question en CoPil. https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/182 |
| 24/10/2019 -23/01/2020 | Travail en commun MC / GCS | notamment sur la communication et la campagne |

| novembre 2019 | | |
|--------------------------------|--|--|
| 5/11/2019 | CoPil | Validation profil de poste chargé.e de campagne, rapprochements avec les organisations, comment s'inscrire sur les listes électorales (...) |
| 11/11/2019 | Groupe candidature - 3 | |
| 19/11/2019 | Groupe candidature - 4 | Rencontre avec Francis Ampe |
| 20/11/2019 | CoPil | Session "prendre soin de nous", avec l'animation de Sylvie Pambet. Rapprochements avec les organisations - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/399 |
| 25/11/2019 | Assemblée Citoyenne | Assemblée commune MC / GCS https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/189 |
| décembre 2019 | | |
| 4/12/2019 | CoPil | Point d'étape rapprochements - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/416 |
| 5/12/2019 | Groupe candidature - 6 | Premières participations de 3 personnes de GCS, pour voir - https://www.chambecitoyenne.fr/espace/documents/403 |
| 12/12/2019 | Première rencontre du groupe coordination de campagne -Co CoPils GCS et MC | Coordination GCS - MCGC2020 pour la liste CC - CoPil MC est suspendu (pour ne pas multiplier les réunions) |
| 13/12/2019 | Soirée de la Maire Noël | Belle fête en commun : CGS et MC |
| 14/12/2019 | Groupe candidat - 7 | première réunion du groupe candidat-es au complet Les premières tensions dans le groupe candidat-es éclatent lors de la première journée... L'après-midi, il faut mettre une note sur des personnes à partir d'une prestation orale de 3 min sur laquelle par définition, tout le monde n'est pas à l'aise. La méthode et les qualificatifs créent un rejet du type de vote alors que l'exercice de présentation orale est diversifiée. |
| 15/12/2019 au 17/01/2020 | Groupe de travail | Le groupe d'organisation du WE candidat-es est pris dans les contradictions et est en incapacité de déterminer un processus pour arriver à une liste. Finalement, 6 personnes arrivent à « trouver » une méthode et à la mettre en œuvre. |
| 18/12/2019 | Groupe candidature dans un lieu de détente | On fait connaissance en buvant des coups. |
| Vacances de Noël | Mels nombreux, inquiétudes | C'est tendu GCS et MC. Compétition sur le nombre de candidat.es de chaque mouvement. Mel pour la première fois : "La liste finale devra quoi qu'il en soit veiller à respecter le meilleur équilibre possible entre les |

| | | |
|---------------------|-------------------------------------|--|
| | | candidat.e.s issu.e.s de chaque mouvement" |
| janvier 2020 | | |
| 02/01/2019 | Coordination de campagne | |
| 06/01/2020 | Groupe Candidature - 8 | Réunion des candidat-es tendue sur les critères de sélection - Fin de réunion tendue avec prises de paroles sans concession https://chambecitoyenne.fr/espace/evenements/226 |
| 09/01/2020 | Assemblée Citoyenne | Organisation avec brio du vote sur le projet au jugement majoritaire |
| 10/01/2020 | Coordination de campagne | Coordination de campagne explosive avec MC/GCS |
| 13/1/2020 | CoPil | Mise au point sur ce que nous acceptons de la liste, nous actons d'une position : donc pour être cohérent avec le projet du Mouvement mais aussi avec le programme que portera la liste, il nous paraît indispensable qu'il n'y ait pas d'élus sortants dans les toutes premières places (1 à 6) et qu'elles y sont très peu nombreuses (3 ou 4) au moins dans le premier tiers. De même il nous semble absolument nécessaire de veiller à ce que les personnes d'une même famille ne soient pas plus de deux dans la liste (ou au moins à un rang éligible). Si tel ne devait pas être le cas, sur chacun de ces deux points, ce serait pour le MCGC le franchissement de la ligne rouge du processus, et il faudrait renoncer à faire liste commune. |
| 14/1/2020 | Rencontre candidats au CS de Pugnet | Tendu, très tendu. Impossibilité des personnes présentes au CoPil la veille de tenir la position adoptée |
| WE 18/01/2020 | Groupe Candidat | Le WE du 18-19/01/2020 consacré à la constitution de la liste le 18/01/2020 : - Désignation du quatuor (ou le dimanche?) - Sujet abordé en fin de journée qui donne lieu à des crispations et un jeu de théâtre : 4 personnes d'une même famille sur la liste |
| 19/01/2020 | Groupe Candidat | - Des questions ont émergé faisant perdre un temps précieux sur l'objectif qui était « constituer une liste » (municipalisme, cadre) - Processus d'ordonnement de la liste |
| 20/01/2020 | | Fuite de mails (sur les réfugiés politiques et le pourcentage de répartition entre MC et GCS) |
| 22/01/2020 | CoPil | Des départs, de la tristesse. Pour certain.es, des désaccords de fond sur la construction de la liste avec GCS |

| | | |
|---------------------|--------------------------------|--|
| 23/01/2020 | Groupe candidat | conciliabule et sortie de GCS du processus (9 pour la sortie, 7 pour rester) |
| 25/01/2020 | Groupe candidat | Finalisation de la liste Chambé Citoyenne |
| 27/01/2020 | CoPil | C'est reparti avec MC. Flottement dans l'organisation |
| 27/01/2020 | | FI retire son soutien à Chambé Citoyenne |
| février 2020 | | |
| 01/02/2020 | Coordination de campagne de CC | Mise en organisation / mouvement pour la campagne électorale |
| 12 février | Assemblée du MC | La liste est adoptée |

3. Le Mouvement Citoyen

3.1 Matrice de gouvernance

Voir ci-dessous

| chapitre | Quoi | Qui | Mode de préparation de la décision | Commentaires | instances informées |
|----------------------------|--|---|--|---|---|
| 1 - fonctionnement interne | ajuster la gouvernance | suivant le niveau de l'ajustement, gropil ou assemblée | à préciser (car le groupe qui y a travaillé à la suite du WE de dec est temporaire) : qui du groupe Démocratie ou du groupe Animation ou d'une fusion des deux ? | | assemblée si ajustement par Gropil |
| | choix de l'ordre du jour des assemblées | gropil | en tenant compte des demandes des groupes et des retours de l'assemblée précédente | | |
| | déroulement (animation) de l'assemblée | les animateurs | soutien du groupe Animation | les animateurs sont mandatés par le gropil après appel à volontaires lors de l'assemblée précédente | |
| | résolution des conflits : régulation/ médiation | au plus prêt du conflit selon le principe de subsidiarité | le groupe Animation peut faciliter un processus | | |
| | résolution des conflits : exclusion | gropil | appui possible du groupe Animation | inclusion = appartenance = signature de la charte | assemblée |
| | faire une action publique si pas d'engagement juridique ou financier | tout groupe de membres après info préalable du gropil | | | ensemble du mouvement via new letter |
| | faire une action publique en cas d'engagement juridique (manifestation par ex.) ou financier | gropil | tout groupe de membres | | ensemble du mouvement via new letter |
| 2 - finances | stratégie de recherche de financements | gropil | le groupe Finances prépare/propose | | assemblée |
| 3 - communication | supports de présentations du mouvement | gropil | groupe Communication | plaquette, flyer... | |
| | communication interne au mouvement | comm | | | |
| | communiqués de presse réagissant à des événements extérieurs | comm | initiatives des personnes qui travaillent le sujet en lien avec le groupe Communication | il faut être réactif | |
| | communication sur les événements organisés par le mouvement | comm | en lien avec les organisateurs de l'évènement | | |
| | représentation auprès des médias | gropil qui a établi une liste de personnes | | | |
| | communication électorale | équipe de campagne ou gropil | le groupe Communication prépare/propose | en fonction du mandat donné à l'équipe de campagne | assemblée |
| 4 - projet-programme | définition de la vision (quelle aggro à 15 ans ?) mouvement | assemblée | groupe Projet après travail préparatoire en assemblée du 14 février et pré-validation du gropil | le 28 mars | mise en ligne |
| | construire le projet avec les citoyens | groupes thématiques | importance de la plateforme collaborative | coordination par le groupe projet | groupes Projet et autres groupes thématiques si interférences |
| | validation du programme | assemblée | le groupe Projet prépare/propose/assure la cohérence des propositions Le gropil donne l'accord pour passer en assemblée | prévoir une convocation claire sur l'objet de l'assemblée pour qu'on soit le plus nombreux possible | tous les membres via newsletter |
| 5 - stratégie électorale | « calendrier stratégique » | gropil | groupe stratégie | | assemblée |
| | processus de constitution de la/des listes | assemblée | | le 3 mai | |
| | liste des communes ou se présenter | groupes locaux ou gropil ??? | analyse par groupe Stratégie en lien avec groupes locaux | | assemblée |
| | liste des candidats | assemblée | en fonction du processus du 3 mai ? | faut il cette ligne ? | mise en ligne |
| | constitution de l'équipe de campagne et définition de son mandat | il est trop tôt pour traiter la question | en lien avec les candidats et le groupe Stratégie | le groupe Stratégie en est l'embryon ? | assemblée |
| | stratégie de mobilisation des électeurs | gropil | groupe stratégie | comment se faire connaître et mobiliser pour que les gens votent pour nous (par exemple : affichage, porte à porte, grandes réunions publiques,...) | assemblée |
| | cadrage de stratégie d'alliances | assemblée | le gropil prépare/propose après travail prépa du groupe Stratégie | | |
| | alliances électorales | candidats mais pas seul ? | en fonction du cadrage | quelle instance de bouclage (conseil des sages, représentants de l'AG tirés au sort... ? ; être créatif) | gropil et assemblée |

Nota : la tactique ne relève pas de l'assemblée car sa composition est trop volatile et elle se réunit trop peu souvent

Nota : toute personne du mouvement peut / doit être force de proposition

Nota : travailler à la transparence et la composition du gropil

3.2. L'abc

Voir ci-dessous

L' A.B.C. du

MOUVEMENT CITOYEN

DÉMOCRATIE CULTURE COMMUNAUTÉ LOISIRS ÉDUCATION SANTÉ



ENVIRONNEMENT LOGEMENT SOLIDARITÉ IMPÔTS DÉCHETS URBANISME DÉBATS



GRAND CHAMBERY 2020

Petit précis pour savoir ce que c'est

Et comment ça marche

Version de juin 2018

1. Le mouvement citoyen, c'est quoi ?

C'est permettre à chacun, habitant.e, citoyen.e, de prendre une place active dans l'avenir de notre cité en vue de remporter les élections municipales de 2020 à Chambéry et dans les communes de l'agglomération.

L'initiative de ce mouvement citoyen est indépendante des partis politiques.

Dans un monde en mutation profonde, soumis à la finance, l'appropriation par les citoyen.nes du devenir de leurs territoires et de leurs cités est une nécessité.

Partout dans le monde, des hommes et des femmes conjuguent leur intelligence, leur diversité et leur énergie en se réunissant en assemblées locales. Ils œuvrent ainsi à la construction et à l'évolution de leur territoire de vie.

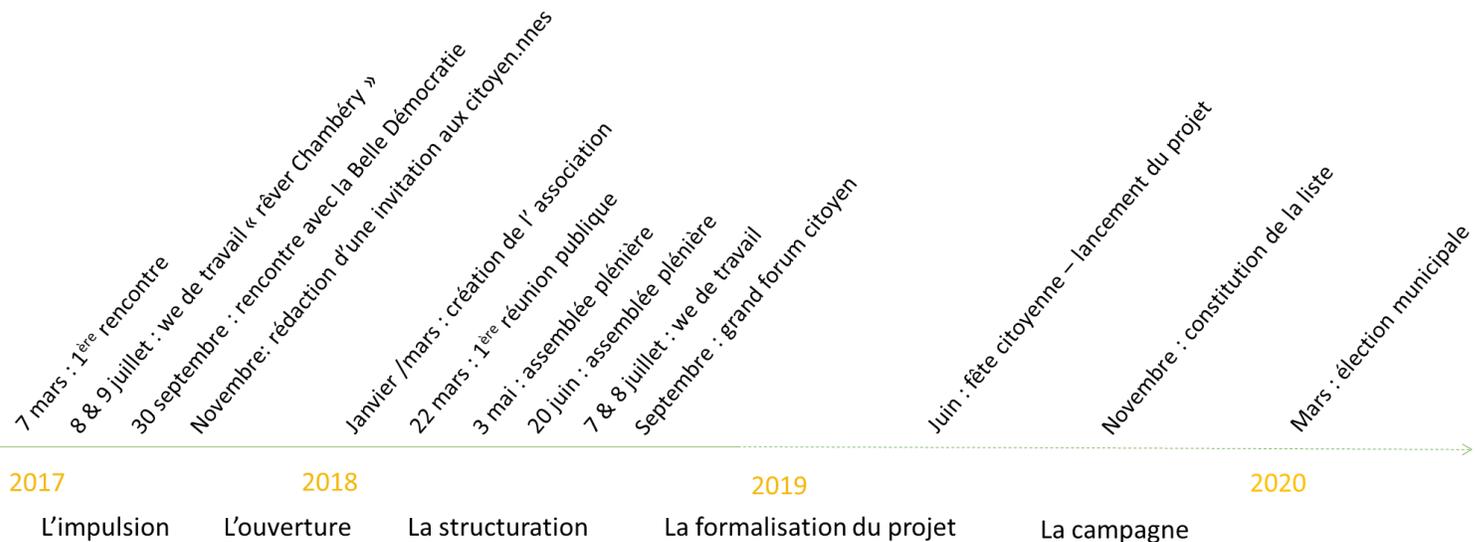
Notre ville/agglo fait partie de ce mouvement qui aspire à un profond changement de nos sociétés en donnant du sens au mot démocratie. C'est avec cette conviction que ce mouvement est impulsé.

En rejoignant le mouvement citoyen, vous devenez acteur.trice de la transformation environnementale, économique, sociale et citoyenne qui s'engage. Faisons en sorte que les élections municipales de 2020 donnent le pouvoir à ceux.celles qui partagent une vision du monde portant la coopération, la justice sociale, la solidarité, le respect de l'environnement et le mieux vivre ensemble comme horizon.

Échangeons et construisons ensemble ! Chacun.e est le bienvenu.e. La diversité de nos vécus qui fera la richesse du projet !

2. Un calendrier pour nous guider

NB : Ce calendrier sera mis à jour au fur et à mesure des décisions prises par l'assemblée mouvement.



Au long cours : groupes de travail thématiques, réunions du comité de pilotage, formations continues, formalisation des outils de communication... pour avancer sur la construction d'un projet, solidifier les compétences, animer une gouvernance partagée, bienveillante et ouverte, organiser le partage d'informations internes et publiques, mobiliser les citoyen.nes...

3. Des principes pour nous relier

En tant que participant.es au mouvement citoyen du Grand Chambéry, nous sommes individuellement et collectivement attaché.es à quelques principes importants du vivre ensemble

- **Principe d'égalité**
Nous visons une égalité quant à la place de chacun.e dans le mouvement. Pour cela, nous sommes attentif.ves ensemble aux inégalités de fait entre les personnes et aux moyens individuels et collectifs à mettre en œuvre pour les réduire.
- **Principe de bienveillance**
Nous souhaitons l'émergence de débats d'idées. Pour cela, nous favorisons individuellement et collectivement l'écoute, le dialogue et la bienveillance.
- **Principe de co-responsabilité**
Nous voulons exercer collectivement le pouvoir. Pour faire vivre le principe de co-responsabilité, nous invitons chacun.e à s'engager et faire sa part au sein du mouvement. Nous comptons sur la vigilance de chacun.e, pour veiller à contenir le pouvoir qui s'exerce, de fait, dans les groupes lié à l'inégalité dans l'accès à la parole ou à l'expression écrite, à la diffusion excessive d'informations, à la présence systématique de quelques-un.es dans de nombreux groupes de travail.
- **Principe d'indépendance**
Nous souhaitons vivre un mouvement citoyen hors des partis politiques. Pour cela, nous veillons à ce que chacun.e puisse s'engager dans le mouvement en tant que personne même s'il.elle est engagé.e dans un mouvement politique.
- **Principe d'attention aux processus**
Nous portons l'ambition de transformer la démocratie locale. Pour cela, nous nous engageons à donner une place importante aux méthodes, aux processus et à la qualité de l'animation de notre mouvement.

Sur la base de l'adhésion à ces principes, nous invitons **chacun.es à prendre sa place, toute sa place et rien que sa place.**

4. Une organisation pour que chacun.e trouve sa place

Notre organisation est forcément évolutive. Cette présentation est un repère que nous proposons pour cette première édition du guide. N'hésitez pas à vous renseigner, elle a peut-être évoluée au moment où vous la découvrez.

Quelques principes d'organisation qui nous guident

- Principe d'ouverture : construire une organisation qui permette au plus grand nombre de prendre une place utile
- Principe d'efficacité : adapter en permanence l'organisation aux objectifs du mouvement (et non l'inverse) : principe d'efficacité
- Principe de cohérence : mettre en pratique, en interne, les principes démocratiques auxquels nous aspirons

L'assemblée du mouvement

C'est sûrement par là que vous avez connu le mouvement alors c'est ce que l'on vous présente en premier. L'assemblée se réunit environ une fois par mois.

C'est un lieu où l'on débat et l'on décide sur :

- Le calendrier stratégique du mouvement
- La stratégie de mobilisation des habitants
- Le programme du mouvement
- Le positionnement politique du mouvement
- La stratégie de communication
- La stratégie de recherche de financements
- La (les) liste(s) des candidats

Qui la compose ?

L'assemblée est ouverte à toute personne souhaitant y participer. En sont membres toutes les personnes ayant signé l'ABC du mouvement. Seuls les membres ont voix votante et peuvent prendre part aux débats.

[...] Découvrez tous les groupes et l'organisation détaillée du mouvement en annexe

5. Des règles du jeu pour « passer du je au nous »

- **Entrer dans le mouvement et prendre part aux décisions**
Les personnes sont invitées à prendre part aux décisions après avoir assisté à au moins deux rencontres et après avoir signé l'ABC du mouvement et l'avoir remis au référent du groupe dont il.elle est membre, ou lors d'une assemblée plénière.
- **Prendre collectivement des décisions**
Les décisions sont prises prioritairement au consentement. Le principe de prise de décision repose sur plusieurs étapes :
 - (en amont) Mandat clair donné à une personne ou à un groupe pour faire une proposition
 - Ecoute de la proposition
 - Questions de clarification et de compréhension
 - Expression des points bloquants
 - Amélioration / Amendements de la proposition
 - Tour de parole pour aller vers le consentement du groupeNous souhaitons explorer différents modes de prises de décisions collectives. La créativité est possible dans ce domaine !
- **Bien vivre un temps collectif**
Chaque moment collectif prend soin de proposer :
 - un temps d'accueil des personnes,
 - un temps de co-construction ou de validation de l'ordre du jour. 1 à 3 points maximum peuvent être mis à l'ordre du jour en précisant, pour chacun d'eux, ce qui relève de l'information, du débat, ou de la décision. Les points sont classés par ordre de priorité et un temps de débat est imparti à chacun.
 - En fin de réunion, un temps est consacré à l'échange pour partager sur la façon dont le moment a été vécu par chacun.e.Des formations, des outils et des méthodes d'animation peuvent être proposés par le groupe animation.
- **Sortir du mouvement**
Les personnes sont invitées à quitter le mouvement en cas de non-respect de l'ABC du mouvement. La décision d'exclusion revient au comité de pilotage. Un espace de régulation relationnel peut être sollicité auprès du groupe animation.

6. Un site internet pour partager et construire ensemble

L'espace citoyen.nes [<https://chambecitoyenne.fr>] est un outil destiné au mouvement citoyen du Grand Chambéry. Il n'a un intérêt que si les membres du mouvement y participe !

Il a pour objectifs :

- La communication externe (via les nouveaux contacts) : C'est une vitrine pour le mouvement et pour qu'un.e nouvel.le arrivant.e puisse s'y retrouver facilement.
- L'organisation de nos différents espaces de travail : Il donne accès aux échanges qui se font dans tous les groupes (inscriptions aux groupes, envois de mails, événements ...)
- La référence de tous nos documents

Cet outil est développé par le groupe communication et géré par les référent.es de chaque groupe. Il est évolutif. L'ensemble des données sont placées sous la responsabilité de l'association Dynamiques Citoyennes.

Rejoignez le mouvement !

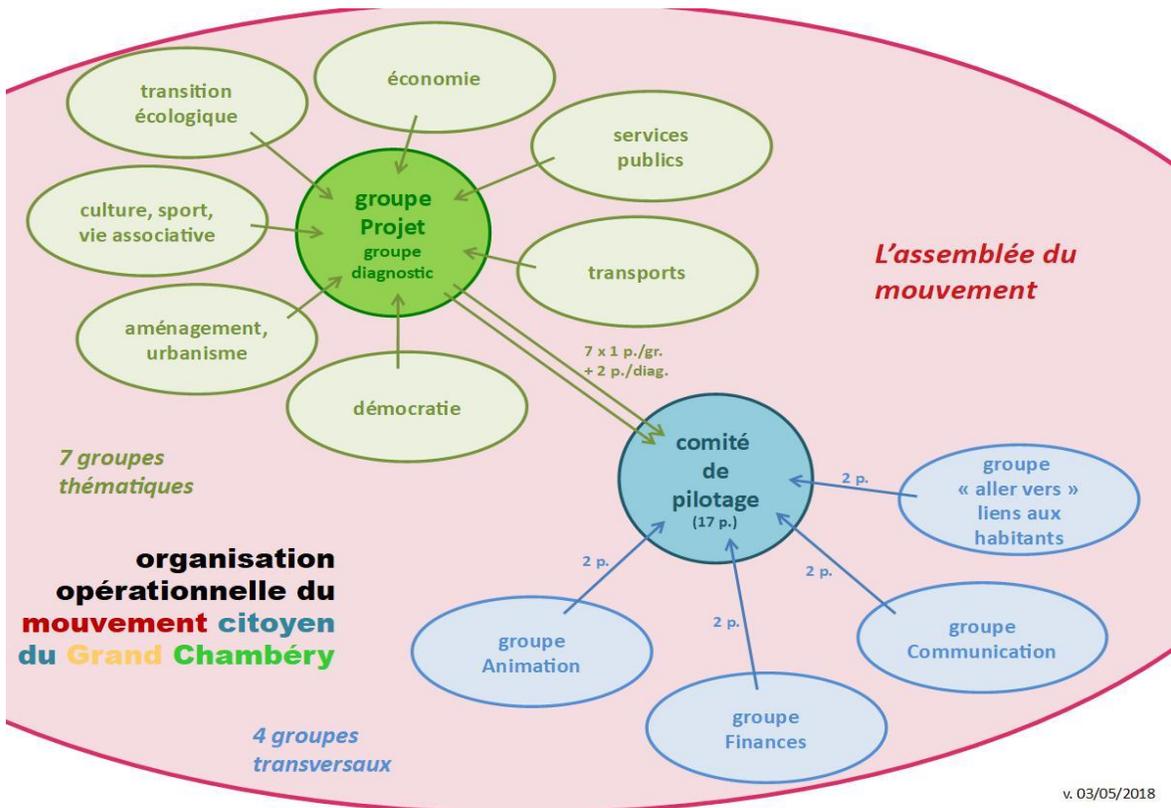
<https://chambecitoyenne.fr> et inscrivez-vous pour recevoir les infos du mouvement

Rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/cityZenChambery/>

[...] Annexe

Organisation complète du mouvement :

Groupes, rôles et mandats



L'assemblée (voir présentation p.5)

(...)

Le comité de pilotage

Quel est son rôle ?

Coordonner l'action des différents groupes, animer le calendrier, ajuster la gouvernance du mouvement

Quelles sont ses tâches ?

- Organiser le partage d'informations entre les différents groupes.
- Préparer les décisions à soumettre à l'assemblée, relayant les besoins des groupes et du comité de pilotage en fonction du calendrier stratégique du mouvement.
- Décider des actions du mouvement.
- Ajuster la gouvernance du mouvement.

Qui le compose ?

Les représentant.es des différents groupes de travail : 7 groupes thématiques et 4 groupes dits transversaux :

- 1 représentant.e par groupe thématique (=7 personnes)
- 2 représentant.es du groupe projet
- 2 représentant.es de chaque groupe transversal = (8 personnes)

Le comité de pilotage reste ouvert à tous les membres du mouvement en tant qu'observateurs.trices, sans qu'ils.elles aient un pouvoir de décision.

Le groupe projet

Quel est son rôle ?

Permettre l'élaboration participative de programmes municipaux et d'agglomération

Quelles sont ses tâches ?

- Animer des groupes thématiques (eau, éducation, social...)
- Mobiliser l'expertise citoyenne et technique.
- Assurer une veille de l'actualité locale.
- Proposer des outils et espaces de co-formation des personnes engagées.
- Veiller à la capitalisation des travaux et alerter sur le besoin de cohérence.
- Organiser *en lien avec le comité de pilotage* des espaces transversaux aux groupes thématiques, de débats et de délibérations.

Les 7 groupes thématiques

Services publics

Economie

Transport

Démocratie

Culture, sport et vie associative

Aménagement, urbanisme

Transition écologique

Qui les compose ?

Toute personne ayant signé l'ABC du mouvement et souhaitant contribuer.

Quel est leur mandat ?

- Alimenter, avec le plus grand nombre d'habitant.es et de ressources possibles, le projet du mouvement citoyen.
- Elaborer un diagnostic et faire des propositions d'actions.

Les 4 groupes transversaux

Groupe animation : nous faire jouer collectif

Groupe aller vers : toucher le plus d'habitant.es possible

Groupe finances : nous donner les moyens financiers et matériels nécessaires à l'action

Groupe communication : assurer la communication interne et externe du mouvement

Qui les compose ?

Toute personne ayant signé l'ABC du mouvement et souhaitant contribuer.

Quel sont leurs rôles ?

- Chaque groupe a des tâches spécifiques liées à son rôle.
- Il propose des orientations et stratégies sur son sujet au comité de pilotage et à l'assemblée
- Il s'engage à informer et à consulter les autres groupes et/ou le comité de pilotage pour toute action ayant un lien avec le mandat d'un autre groupe.

Les référents

Qu'est-ce qu'un.e référent.e ?

Un.e référent.e est la cheville ouvrière d'un groupe. Il réalise lui-même ou veille à ce que soit réalisé par d'autres au sein de son groupe :

- L'information de tous les membres du groupe : invitation aux réunions, transmission des comptes rendus,...
- L'information au comité de pilotage des éléments à transmettre
- La mise à jour du site internet avec les différents documents et événements à partager et à diffuser à tou.tes.
- L'animation des rencontres du groupe de travail, dans le respect des règles du jeu énoncées.

Comment sont nommés les référent.es ?

Des référent.es ont été désigné.es en mai 2018 pour lancer le mouvement pour une période allant jusqu'en décembre 2018. Ensuite, le renouvellement des référent.es se fera selon un principe d'élection sans candidat.e.

MOUVEMENT CITOYEN

DÉMOCRATIE CULTURE COMMUNAUTÉ LOISIRS ÉDUCATION SANTÉ



GRAND CHAMBÉRY 2020

<https://chambecitoyenne.fr>

 Mouvement citoyen grand Chambéry 2020

3.3 La charte 1ère version

Mouvement Citoyen Grand Chambéry 2020



CHARTRE CANDIDAT-E, ELU-E À CHAMBERY

POUR CHAMBÉ CITOYENNE

Dans un monde en mutation profonde, soumis à la finance, l'appropriation par les citoyen·nes du devenir de leurs territoires et de leurs cités est une nécessité.

Notre ville-agglo peut et doit faire partie de ce mouvement qui aspire à un profond changement de nos sociétés en donnant du sens au mot démocratie. C'est avec cette conviction que ce mouvement est impulsé.

L'initiative de ce mouvement citoyen est indépendante des partis politiques.

Faisons en sorte que les élections municipales de 2020 donnent le pouvoir à ceux-celles qui partagent une vision du monde portant la coopération, la justice sociale, la solidarité, le respect de l'environnement et le mieux vivre ensemble comme horizon.

Le Mouvement Citoyen du Grand Chambéry 2020, de la démocratie en actes : repenser et partager le pouvoir

La démocratie active permet la prise en compte des préoccupations, la participation des citoyen·nes à l'élaboration, à la prise de décision et au contrôle de la mise en œuvre de celles-ci, à l'évaluation des actions menées. Ceci implique une vigilance particulière à la composition paritaire de toutes les structures participatives, à l'animation des débats et à la conduite des réunions afin de rendre possible la prise de décisions, favorisant l'expression de la diversité sociale, pour que la parole des experts et des services municipaux ne vienne pas étouffer celle des principales et principaux concerné·e·s. Il s'agit de contribuer à l'émergence d'une nouvelle culture politique.

L'Assemblée Citoyenne du Mouvement Citoyen du Grand Chambéry 2020 du 28 mars 2019 a validé la vision de ce Mouvement. L'enjeu démocratique est central et nous souhaitons être exemplaires :

- Redéfinir le rôle des élu·es, et organiser une démocratie collégiale.
- Co-construire les politiques publiques avec les citoyen·nes et acteurs locaux (référendums, budgets participatifs...)
- Soutenir et développer l'implication et les initiatives des citoyen·nes.
- Mettre en place des indicateurs de développement humain et durable (égalité, bien être, biodiversité, solidarité...).
- Envisager, piloter et évaluer l'ensemble des politiques publiques au regard de l'impact sur la réduction des inégalités, la transition écologique, l'égalité femmes-hommes.

À Chambéry, pour Chambé Citoyenne, quel mode de désignation de la liste des candidatures ?

La liste sur Chambéry devant compter 49 noms, nous cherchons à constituer un Groupe Candidature d'une centaine de personnes, parmi lesquelles seront désignées les personnes figurant sur la liste définitive. Ce Groupe Candidature est constitué à partir de 4 portes d'entrée :

1. Les personnes qui se portent volontaires
2. Les personnes membres du Mouvement et proposées par d'autres membres
3. Les personnes non-membres du Mouvement et proposées par d'autres personnes (membres ou non)
4. Les personnes tirées au sort (à partir des listes électorales, en respectant un équilibre entre les quartiers).

Un comité de suivi garant du processus

Le comité de suivi, groupe composé de 7 personnes, s'assure que les règles établies sont respectées, il vérifie que les personnes candidates remplissent les critères légaux d'éligibilité et qu'elles signent la charte qui se réfère aux valeurs du Mouvement

Etre candidat-e avec Chambé Citoyenne

En tant que citoyen·ne, si j'accepte d'être candidat-e avec Chambé Citoyenne c'est que :

. Je remplis les conditions d'éligibilité au regard du code électoral en vigueur (être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, avoir 18 ans révolus le jour du scrutin, être inscrit-e sur la liste électorale (ou justifier devoir y être inscrit-e) ou à défaut être inscrit-e sur le rôle d'une des contributions directes de la commune de Chambéry.

. Je complète ma fiche de présentation sur le site.

. Je valide et je signe cette présente charte.

Participer aux travaux du Groupe Candidature

Dès que ma candidature est posée et validée par le Comité de Suivi, j'intègre le Groupe Candidature. Ce Groupe proposera la liste définitive et son ordre avec l'appui du Comité de Suivi. La liste définitive sera validée en Assemblée. Les personnes qui ne figureront pas sur la liste définitive auront un rôle à jouer dans la campagne puis dans l'exercice de la démocratie locale en cas de victoire de Chambé Citoyenne. Tous les membres du Groupe Candidature suivront des formations au rôle de l'élu-e et devront prendre le temps pour s'approprier le projet du Mouvement.

Dans la liste définitive et son ordre, la priorité sera de mettre en avant les personnes qui ont envie, qui ont du potentiel pour être élu-e, qui sont nouvelles dans le paysage politique local. La diversité (des parcours, des milieux, des professions, ...) sera recherchée.

Etre élu-e à Chambéry avec Chambé Citoyenne

Faire partie de la liste, c'est accepter d'être potentiellement un-e élu-e de la majorité ou de la minorité municipale. C'est en partager la responsabilité et la charge collective. Aussi, je m'engage en connaissance de cause. Etre élu-e au nom du MCGC supposera d'être solidaire de sa démarche politique et donc être acteur du projet du MCGC2020, de contribuer à enrichir le groupe (travaux collectifs, collégialité) et de mettre au service de celui-ci mes savoirs faire techniques. Les repères « être élu-e à Chambéry » ainsi que les modes de fonctionnement du groupe d'élu-e-s (règlement intérieur) se définiront au fur et à mesure et pendant la campagne, à la fois par le Groupe Candidature, mais aussi par l'assemblée du mouvement. C'est une démarche évolutive et j'y contribue.

Fait à Chambéry, le 2019
Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

3.4 La charte 2ème version

